

Minutes du
Comité des monuments aux Victimes de 1837–1838
1853–1865

Transcription et annotations :

Écomusée de l’Au-Delà

2 novembre 2007

(1)

Assemblée préliminaire

À une assemblée tenue en la salle de l'Institut Canadien, le 5 juin courant pour prendre en considération le projet d'élever un monument à la mémoire des victimes de 1837–38–39, Mr. E.R. Fabre fut appelé au fauteuil, et Mr. J. F. Ferté fut prié d'agir comme secrétaire.

Mrs D. Latte et Jos. Doutre parlèrent en faveur du projet ; après quoi

Sur motion de MM. Emery et Ferté, il fut nommé un Comité composé, de MM. E.R. Fabre, Jos. Doutre et A.A. Dorion (avec pouvoir d'ajouter à leur nombre), chargé de préparer à cet effet des Résolutions devant être soumises à l'Institut, à sa plus prochaine séance.

E.R. Fabre,
Président,

J.F. Ferté,
Secrétaire

Montréal, 5 juin 1853.

(2)

Extrait des «*Procédés de l'Institut Canadien*»

Mardi, 7 juin 1853

Séance extraordinaire convoquée sur la réquisition de Messieurs

J.E. Coderre	J.E. Ferté
A. Comte	C.H. Lamontagne
T.G. Coursolles	D. Latte
M. Emery	L. Plamondon
A.L. Desaulniers	A. St-Amand
J.F. Durand	A. Tellier,

pour prendre en considération le projet d'élever un monument à la mémoire des victimes de 1837–38–39

Présidence de Mr. Jos. Doutre.

Officiers présents – M.M. Doutre, Durand, Emery, Vallée, Coursolles, Tellier, Martin et St-Amand :

Sur motion du Dr J.E. Coderre, secondé par Mr.R. Laflamme, il est :

Transcription et annotations : Écomusée de l'Au-Delà, 2 novembre 2007

3 Comité des monuments aux Victimes de 1837–1838

1° Résolu – Que l'Institut Canadien déclare qu'il est du devoir des habitants du Bas-Canada qui, en 1837 et 1838, ou depuis, ont sympathisé pour ceux qui ont perdu la vie sur l'échafaud, à la suite de l'insurrection de cette époque, d'exprimer leurs sympathies d'une manière durable, et qu'il est en conséquence convenable de prendre les mesures nécessaires pour faire élever sur les tombes des victimes de l'échafaud, des pierres tumulaires ou des monuments, propres à transmettre à la postérité le souvenir de leur dévouement à la Patrie, et en témoignage de la reconnaissance de leurs compatriotes.

(3)

Sur motion de Mr. J.E. Ferté, secondé par Mr. M. Emery,

2° Résolu – Que pour mettre à exécution la résolution précédente, des mesures nécessaires soient adoptées pour faire ériger des pierres tumulaires ou monuments à la mémoire de Joseph Narcisse Cardinal et Joseph Duquet, exécutés à Montréal le 21 décembre 1838, de Pierre Théophile Decoigne, Joseph Robert, Amable Sanguinet, Charles Sanguinet et François-Xavier Hamelin, exécutés à Montréal le 18 janvier 1839, et de Charles Hindenlang, Chevalier de Lorimier, François Nicolas, Amable Daunais et Pierre Rémi Narbonne, exécutés à Montréal le 15 février 1839; et autres patriotes qui ont succombé dans l'Insurrection de 1837 et 1838.

Sur motion de Mr. M. Emery,
Secondé par Mr. De Montigny,

3° Résolu – Que pour mettre à effet les précédentes Résolutions, un Comité composé des personnes suivantes, savoir : M. M.E.R. Fabre, R. Trudeau, J. Doutre, Dr J.E. Coderre, L. Ducharme, et A. Auclair et A. Jodoin, soit chargé de réaliser les vues exprimées par les procédés de cette assemblée, avec pouvoir aux membres du dit Comité de s'adjoindre telles personnes qu'ils jugeront à propos, ou de former des sous-Comités et nommer parmi eux un ou plusieurs trésoriers, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre le but en question.

Sur motion de Mr. D. Latte,
Secondé par Mr. J.B.E. Dorion,

4° Résolu – Que les procédés de cette séance soient publiés dans les journaux.

Les motions ci-dessus sont adoptées à l'unanimité,
Après quoi la séance est levée.

(signé) A. Saint Amand
Secrétaire Archiviste I.C.

(4)

Monuments aux Victimes de 1837 – 38

Séance du Comité

4 Comité des monuments aux Victimes de 1837–1838

A une assemblée du Comité nommé pour organiser une souscription pour élever des monuments aux victimes de 1837–38, tenue à l'Institut Canadien, le 10 juin 1853,

Étaient présents : M. M. A. Jodoin, R. Trudeau, A. Auclair, Dr Coderre, L. Ducharme et J. Doutré.

Mr. Jodoin fut appelé au fauteuil et Mr. Jos. Doutré nommé secrétaire *pro tempore*.

Les résolutions suivantes furent adoptées unanimement :

1 : Résolu – Que M.M. Louis Renaud, Narcisse Valois, Étienne Dubois, Antoine Papineau, Chs. Gravel, Louis Gédéon Bourassa et Louis Lapointe soient adjoints au Comité et priés d'agir de concert avec lui pour faire les souscriptions dans les faubourgs St-Antoine, St-Joseph et Récollet.

2 : Résolu – que M.M. C. A. Leblanc, Louis Marchand, J.E. Ferté, Chs. Lamontagne, Louis Ricard, F.X. Boucher et Chs. Quévillon soient adjoints au Comité et priés d'agir de concert avec lui pour faire les souscriptions dans les faubourgs St-Laurent et St-Louis.

3 : Résolu – Que M.M. Charles Lacroix, Laurent Lemaire, Joseph Trudeau, Frs. Contant, Ovide Laliberté, Pierre Damour, Frs. Cusson et Ant. Archambault soient adjoints au Comité et priés d'agir de concert avec lui pour faire les souscriptions dans les faubourgs Québec et Ste-Marie.

4 : Résolu – Que M.M. L.P. Boivin, N. Duvernay, A. Mousseau, David Pelletier, Louis Plamondon, J.A. Gravel, D. Latte,

(5)

P. Blanchet, F.X. Brazeau, E. Mercier, P. Hudon, P. Gendron, Adolphe Roy soient adjoints au Comité et priés d'agir de concert avec lui, pour faire les souscriptions dans la ville.

5 : Résolu – Que Mr. E. R. Fabre soit nommé Président permanent du Comité, Que Mr. A. Jodoin soit 1^{er} vice-président et Mr. A. Auclair 2nd vice-président ;

Que Mr. R. Trudeau soit nommé trésorier et Mr. J.A. Gravel, assistant-trésorier; et Que Mrs. C.H. Lamontagne et J.E. Ferté soient nommés secrétaires archivistes et correspondants.

6 : Résolu – Que les membres du Comité se réunissent tous les lundis soir à huit heures au bureau de Mr. R. Trudeau, et que le *quorum* soit de cinq.

7 : Résolu – Que ceux qui auraient à communiquer avec le Comité soient priés d'adresser à Mr. Romuald Trudeau.

(signé) Amable Jodoin, Président

(signé) Joseph Doutré, Secrétaire *pro tempore*.

Montréal 10 juin 1853.

(6)

Monuments aux Victimes de 1837 - 38

Séance du Comité

Transcription et annotations : Écomusée de l'Au-Delà, 2 novembre 2007

13 juin 1853

Présidence de Mr. A. Jodoin.

Les Résolutions suivantes sont adoptées unanimement :

1° Que les M.M. suivants soient encore adjoints au Comité et priés d'agir de concert avec lui pour faire les souscriptions, savoir :

Dans les faubourgs St.-Laurent et St-Louis, M.M. François Pominville, J.A. Labadie, Joseph Barselou, Jean-Baptiste Dubuc, Charles Pigeon, Joseph Fissiault dit Laramée, Louis Dalpé dit Pariseau, Dr Tavernier.

Dans les faubourgs Québec et Ste-Marie, M.M. Léandre Coursolles père, Antoine Froment, Pierre Mathieu, Ambroise Joubert, Lambert Bleau,, George Fullum, A. Montreuil, Charles Larivière, Antoine Demers, Eugène Lamoureux, Dr. Deschambault, André Marcotte.

Dans les faubourgs St-Antoine, St-Joseph et Récollet, M.M. Eugène Ouimet, André Lapierre, --- Leduc, Chs. Martel, Léon Faucher, C.S Rodier, Jr., Olivier Fréchette, Chs. Coursol, Dr Wilscam.

2° Résolu – Que la circulaire suivante soit imprimée à 3000 exemplaires et distribuée dans le public tant de la ville que de la campagne.

C.S.L. Lamontagne
secrétaire

(7)

Circulaire
INSTITUT-CANADIEN .

Bureau du comité nommé par l'Institut pour organiser les moyens d'élever des monuments aux victimes de 1837 et 1838.

Bureaux de correspondance : R. Trudeau, Ecr., 111, Rue St. Paul.

J.A.Gravel, Ecr., de la maison Fabre et Gravel, Rue St. Vincent.

Montréal, 20 juin 1853.

Monsieur,

Les journaux ont dû vous transmettre un rapport des procédés de l'Institut-Canadien, qui a nommé un Comité pour organiser les moyens d'élever des pierres tumulaires ou monuments à la mémoire de ceux qui ont été exécutés à la suite de l'insurrection de 1837 et 38, et des autres patriotes qui sont morts dans les rangs des insurgés.

Il fut un temps où il était permis de différer d'opinion sur la conduite qu'il était expédient de suivre, dans l'effervescence créée par l'attitude du gouvernement du Canada, à cette époque. Depuis, les esprits se sont calmés, les haines nationales ont perdu de leur

intensité, et chacun a pu jeter en arrière un regard sans passion, pour juger les choses de ce temps.

Personne aujourd'hui n'est appelé à discuter ce qu'il était plus prudent ou patriotique de faire, dans un moment où il fallait mettre en péril la liberté ou l'existence des familles : mais il est une chose sur laquelle tout le monde s'accorde :

C'est que ceux qui ont péri sur l'échafaud ou dans les engagements, étaient des cœurs dévoués à leur pays et à leurs compatriotes;

C'est que ces nobles cœurs n'avaient pour mobile que le bien de leurs concitoyens;

C'est que ces grands et généreux enfants du Canada, ont été victimes de leur dévouement.

Alors il ne doit plus y avoir qu'une pensée, qu'un désir, qu'un cœur, parmi tous les Canadiens pour témoigner dignement ce que nous ressentons de respect et de vénération pour la mémoire de ces nobles caractères.

Le comité comprend qu'il doit compte à la postérité de la manière dont il aura rempli la mission dont il est investi. Le comité croit donc de son devoir de faire entendre la voix de la gratitude et de l'honneur dans les parties les plus reculées du pays, afin qu'il ne soit pas un Canadien qui ne puisse contribuer à cette œuvre de cœur.

Quelle que soit, monsieur, l'étendue de l'influence que vous pourrez exercer autour de vous, quelle que soit la modicité des contributions que puisse fournir votre localité, nous vous prions, au nom de ceux qui ont versé leur sang pour leur pays et leurs compatriotes, de faire tout ce qui est en votre pouvoir, pour mettre le comité en mesure de faire quelque chose qui soit digne des Canadiens.

Si le comité reçoit le concours qu'il doit attendre, l'intention de ses membres est d'ériger un monument à Montréal, à la mémoire de ceux qui ont été exécutés; un second à St. Denis, à la mémoire de C. Ovide Perrault et de ceux qui sont morts dans les engagements qui ont eu lieu sur la rive Sud du St. Laurent, à St. Denis, St. Charles et Lacolle; et un troisième à St. Eustache, à la mémoire du Dr. Chénier et de ses malheureux compagnons d'armes.

S'il existe chez vous quelque association littéraire ou nationale, veuillez leur communiquer cette circulaire et engager tous ceux que vous connaissez à se joindre aux membres du comité, pour payer ce tribut national.

S'il n'existe aucune organisation nationale ou littéraire, adressez-vous à vos compatriotes, dans les réunions publiques où l'exercice de la religion ou de leurs droits municipaux et politiques les rassemble. Que ceux qui ne peuvent donner beaucoup, donnent peu. Personne ne doit rougir de déposer son obole pour un objet aussi sacré.

Aussi le comité attendra avec espoir et impatience, ce qui lui parviendra de vous et de votre localité.

Nous avons l'honneur d'être,
Monsieur,

Vos obéissants Serviteurs,
E.R. Fabre, *Président*

C.H. Lamontagne,
J.E. Ferté,
Secrétaires.

(8)

Monuments aux victimes de 1837 – 38.

Séance du Comité.

20 juin 1853.

Présidence de Mr. E.R. Fabre, Ecr.

Résolu – Que les différentes personnes qui composent le Comité, soient priées par circulaire de se rendre à une assemblée générale du Comité, Jeudi soir, à 7 ½ heures, chez Mr. R. Trudeau, et que notice à cet effet soit en même temps publiée dans les journaux Français de cette ville.

Après quoi la séance est ajournée.

J.E. Ferté,
Secrétaire.

(9)

Monuments aux victimes de 1837 – 38

Séance du Comité

23 juin 1853

Présidence de Mr E.R.Fabre

Résolu – Que les messieurs suivants soient nommés pour faire les souscriptions dans les différents quartiers de la ville.

1° Pour les rues St. Paul, des Commissaires, Jacques Cartier, St. Claude, St. Amable, St. Vincent, Ste. Thérèse et St. Gabriel, Messieurs Gendron, Plamondon, Hudon, Blanchet, Mercier, Brazeau et Mousseau.

2° Pour les rues Notre-Dame et Mc Gill, Messieurs R. Trudeau, David Pelletier, P. Boivin et D. Latte.

3° Pour les rues St. Laurent et St. Chs. Borromée, Messieurs André Auclair, C. Quevillon, F.X. Boucher et Rémi Prévost.

4° Pour les rues St. Urbain, St. George et Bleury, Messieurs Jos. Fissiault, F. Gosselin et A. Bazinet.

5° Pour la partie du faubourg St. Laurent qui s'étend depuis la rue Bleury jusqu'au Beaver Hall, Messieurs Narcisse Berthiaume, Jos. Barsalou et Alexis Coderre.

6° Pour les rues St. Dominique, St. Constant et le côté droit en montant de la rue
(suite page suivante...)

(10)

St. Laurent, Messieurs Jodoin, Bélair, David Leblanc et Dr Coderre.

7° Pour les rues Ste-Élisabeth, des Allemands, Sanguinet et St. Denis, Messieurs Ricard, Dubuc, Jos. Leduc, Étienne Normandeau, et J. M. Papineau.

8° Pour les quartiers Ste. Marie et St. Jacques, Messieurs Chs. Lacroix, Eugène Lamoureux, Lambert Bleau, J. Bte Bourgeau, Léon Hurteau, Dr Deschambault, A.D.Joubert, Ovide Laliberté, Frs. Cusson, Jos. Trudeau, J.Bte Archambault, N. Villeneuve, A. Froment, T. Orselli, Louis Plamondon et Michel Laforce.

9° Pour le faubourg St. Antoine, Messieurs J. E. Mailhot, Ad. Wilscam, Chs. Gravelle, André Lapierre, C.S. Rodier Jr, et Dr Wilscam.

10° Pour le faubourg Ste. Anne, Messieurs Ant. Papineau, Gédéon Bourassa et M. Clément.

La séance est alors ajournée.

C.H. Lamontagne
Secrétaire

(11)

Extrait des «Procédés de l'Institut-Canadien».

Séance du 3 juillet 1856.

Mr. Jos. Doure propose, secondé par Mr. P. Doure que la séance ordinaire, jeudi prochain le 10 du courant soit convertie en séance extraordinaire, pour recevoir le rapport du Comité de souscriptions aux Monuments des victimes de 1837–38, nommé à une assemblée extraordinaire de l'Institut-Canadien tenue le 7 juin 1853 – avec instruction au susdit comité de mettre devant cette assemblée une liste des noms de ceux des membres de l'Institut et autres qui lui ont été adjoints, avec les divers montants collectés et les noms des souscripteurs; et qu'il soit procédé à l'organisation d'un comité permanent pour recueillir de nouvelles souscriptions aux Monuments des victimes de 37–38 – et que le dit comité fasse rapport à l'Institut tous les mois du montant des collections – et que les journaux soient priés de publier les dites Résolutions – Adopté à l'Unanimité.

Après quoi la séance est levée.

Louis Joubert
Secrétaire Archiviste I.C.

(12)

Extrait des «Procédés de l'Institut-Canadien».

Séance du 10 juillet 1856.

Conformément à une résolution adoptée à la séance du 3 du courant, la séance de ce jour est consacrée à recevoir le rapport du Comité nommé pour l'érection d'un monument aux victimes de 1837 et 38. Mr. P. Doutre est appelé à agir comme secrétaire *pro tempore*.

Le rapport du Comité nommé pour l'érection d'un monument aux victimes de 1837 et 38 est lu et adopté sur motion de Mr. P. Doutre secondé par Mr. Durand.

Mr. Ant. Tellier fait motion, secondé par Mr. Comte, qu'un Comité permanent, composé des officiers en charge de l'Institut-Canadien et de M.M. André Auclair, J.O. Bureau, Pierre Blanchette, N.G. Bourbonnière, L.P. Boivin, Lambert Bleau, Jos. Boulanget, Wm. Bristow, F. Bourassa, Dr. Coderre, A. Comte, C.J.N. Demontigny, L.A. Dessaulles, C. Daoust, J. Doutre, Dr. Ferté, J.A. Gravel, V. Hudon, P. Hudon, P. Jodoin, A. Jodoin, sr., O. Laliberté, C. Laberge, T.J. J. Loranger, P.R. Lafrenaye, P. Doutre, H. Lanctôt, sr., M. Lanctôt, D. Peltier, T. Lefebvre, E. Masson, J.W.A.R. Masson, Ls. Marchand, D.E. Papineau, Jos. Papin, H.M. Perreault, M. Prévost,

(suite page suivante...)

(13)

C.F. Pratt, L.J.A. Papineau, Louis Ricard, J.C. Racicot, Chs. Sabourin, H. Starnes, R. Trudeau, A. Tellier, C. Wilson, J.A. Plinguet, soit nommé avec pouvoir de s'adjoindre telles personnes qu'il jugera à propos, afin d'adopter les mesures nécessaires pour terminer les souscriptions aux Monuments des victimes de 1837-38 et de surveiller l'exécution des dits monuments.

Adopté
Après quoi la séance est levée.

(signé) P. Doutre,
Secrétaire *pro tempore*

(14)

Monuments aux Victimes de 1837-38

Séance du Comité.

À une assemblée des membres du Comité nommé par l'Institut-Canadien à sa séance du 10 juillet 1856, pour adopter les mesures nécessaires pour terminer les souscriptions aux monuments aux victimes de 1837-38 et surveiller l'exécution des dits monuments, tenue en la salle de l'Institut, le 28 juillet courant,

Transcription et annotations : Écomusée de l'Au-Delà, 2 novembre 2007

Mr. Hyppolite Lanctôt fut nommé président, et le Dr Ferté prié d'agir comme secrétaire

Proposé par Mr. J. Doutre, secondé par Mr. L. Bleau, et
Résolu –1° Que les officiers de ce comité consistent en un Président, un Trésorier et un Secrétaire.

-2° Que le président de l'Institut soit *ex officio* président de ce comité, que Mr. R. Trudeau soit le trésorier et que le Dr J.E. Ferté soit le secrétaire.

-3° Que le *quorum* des assemblées de ce comité soit de trois membres.

Proposé par Mr. Wm. Bristone, secondé par Mr. M. Lanctôt, de Laprairie, et
Résolu – Que ce comité invite tous les Canadiens, soit de la campagne ou de la ville, qui désireraient concourir à l'œuvre qu'il a la mission d'accomplir, à signifier leur désir de s'adjoindre à ce comité.

(suite page suivante...)

(15)

Proposé par Mr. R. Trudeau, secondé par le Dr Coderre, et
Résolu – Que les M.M. dont les noms suivent soient adjoints à ce Comité : M.M. P.B. Badaeux, J.O. Benoit, J. Berthelot, J. Boulanget, sr., F.X. Brazeau, P. Damour, sr., Olivier Garceau, Chs. Gravel, J.A. Hawley, J.B. Homier, Aug. Laberge, O. Laliberté, Eug. Lamoureux, And. Lapierre, J.A. Leclerc, Michel Moses, Ig. Ratté, Louis Renaud, G. Rolland, Dr Rottot.

Proposé par Mr. J. Berthelot, secondé par Mr. H.M. Perreault, et
Résolu – Que pour faciliter les souscriptions à Montréal, ce comité soit subdivisé en huit sections, comme suit; et que chaque section ait le droit de s'adjoindre telles personnes qu'elle jugera à propos :

Quartier Est – M.M. J. Boulanget, P.B. Badaeux et F.X. Brazeau.

Quartier Centre – M.M. D. Peltier, A. Tellier et N.G. Bourbonnière.

Quartier Ouest – M.M. Ls. Renaud, L.A. Hawley et J.A. Leclerc.

Quartier Ste Anne et St Antoine – M.M. André Lapierre, Gabriel Rolland et M. Moses.

Quartier St Laurent – M.M. A. Auclair, O. Garceau et Chs. Gravel.

Quartier St Louis – MM. A. Jodoin, A. Laberge et Ig. Ratté.

Quartier St Jacques – M.M. L. Bleau, E. Lamoureux et J.O. Benoit.

Quartier Ste Marie – M.M. P. Damour, Dr. Rottot et O. Laliberté.

Il fut alors résolu que la prochaine assemblée du Comité aurait lieu vendredi le 15 août prochain.

Dr J.E. Ferté,
Secrétaire

(16)

Séance du Comité.

15 août 1856

Le Secrétaire fait lecture d'une lettre de Mr. A. Beauvais, de Laprairie, informant le Comité que les M.M. suivants, à savoir M.M. Tancrede Sauvageau, Dr. Brossard, Dr Dufresne, P.C. Duranceau, A. Beauvais, Moïse Brossard, Camille Lacombe, E. Brossard, Jacques Bizaillon, Médard Bizaillon et Louis Bizaillon, s'étant constitués en comité à Laprairie pour recueillir des souscriptions aux monuments, désirent être adjoints au comité.

Proposé par le Dr Coderre, secondé par Mr. P. Doutre, et

Résolu – Que les messieurs dont les noms sont mentionnés ci-dessus, soient adjoints à ce comité.

Proposé par Mr. R. Trudeau, secondé par Mr-J.A. Plinguet, et

Résolu – Que le secrétaire de ce comité ait instruction d'écrire à une ou plusieurs personnes dans chaque paroisse du district de Montréal; pour exposer le but que se propose ce comité et les inviter à former une organisation qui ferait partie de l'organisation centrale, aussitôt après que notification en aurait été donnée au dit secrétaire, afin de coopérer à l'œuvre déjà commencée, en recevant les souscriptions de ceux qui seraient disposés à contribuer à l'érection des monuments en contemplation.

Proposé par Mr. N.G. Bourbonnière, secondé par Mr. P. Doutre, et

Résolu – Que ce Comité s'ajourne à Mercredi prochain, le 20 Août, à 8 heures P.M., au lieu ordinaire des séances.

Dr- J.E.Ferté, secrétaire

17)

Séance du Comité

20 Août 1856,

En l'absence du Président, Mr. P.B. Badeaux est appelé au fauteuil. Mr. P. Blanchet propose, secondé par Mr. H.M. Perreault, et il est Résolu – Que ce Comité s'ajourne à vendredi, le 29 août courant, à huit heures P. M., au lieu ordinaire des séances.

Dr J.E. Ferté,
Secrétaire

(18)

Séance du Comité

29 août 1856

Le Secrétaire fait la lecture de deux lettres, de la campagne, en réponse aux circulaires qui ont récemment été envoyées.

Mr G. Rolland propose, secondé par le Dr Coderre, et il est Résolu – Que les sous-comités soient priés de faire le choix des personnes qui devront faire les collections dans

chaque rue des différents quartiers de la cité, conjointement avec les membres des sous-comités.

Sur proposition de Mr-Joseph Doutre, il est résolu que la prochaine séance du comité aura lieu vendredi prochain, le 5 septembre.

Dr J. E. Ferté,
Secrétaire

(19)

Séance du Comité

5 septembre 1856

En l'absence du Président, Mr. P. B. Badeaux est appelé au fauteuil. Le Secrétaire fait lecture de lettres reçues de la campagne, en réponse aux circulaires.

Le Dr Coderre propose, secondé par Mr. Chs. Daoust, et il est Résolu – Que les M.M. suivants soient adjoints à ce comité : M.M. C.S. Rodier, Ant. Papineau, P. Mathieu, N.P., A. D. Joubert, F. Cusson, Jos. Trudeau.

Le Comité s'ajourne ensuite à mardi prochain, le 9 du courant.

Dr. J.E. Ferté,
Secrétaire

(20)

Séance du Comité

9 septembre 1856

Le Secrétaire fait lecture d'une lettre de Mr. G. Franchère, de New-York, informant le Comité qu'à une assemblée de la Société St. Jean Baptiste de New-York, il a été nommé un Comité de treize membres, pour solliciter des souscriptions parmi les Canadiens habitant cette ville.

Proposé par Mr H.M. Perreault, secondé par Mr P. B. Badeaux, Résolu – Que M. Euclide Roy soit adjoint à ce Comité.

Le Comité s'ajourne alors à Vendredi prochain, le 12 septembre courant.

Dr J. E. Ferté,
Secrétaire.

(21)

Séance du Comité

26 septembre 1856

Présidence de Mr. R. Trudeau.

Le Secrétaire fait lecture de plusieurs lettres, venant de différentes localités, en réponse aux circulaires.

Sur proposition du Dr Ferté, secondé par le Dr Coderre, le Comité s'ajourne à Vendredi, le 3 Octobre prochain.

Dr J.E.Ferté,
Secrétaire.

(22)

Séance du Comité

17 octobre 1856

Présidence de Mr. R. Trudeau

Mr. J. A. Gravel propose, secondé par le Dr Coderre, et il est Résolu – Que le Trésorier du Comité publie dans les journaux les noms des souscripteurs avec les sommes souscrites jusqu'à ce jour, et que la liste des nouvelles souscriptions soit ensuite publiée toutes les semaines.

La Séance est alors ajournée à Vendredi prochain, le 24 octobre courant.

Dr. J. E. Ferté,
Secrétaire.

(23)

Séance du Comité

7 novembre 1856

Présidence de Mr. R. Trudeau.

Proposé par le Dr. Coderre, secondé par Mr. C. Daoust, et : Résolu – Que de nouvelles circulaires soient adressées aux personnes de la campagne, à qui des circulaires ont déjà été envoyées, les priant de transmettre sans délais au Trésorier du Comité, les sommes qui auraient pu être collectées pour les Monuments.

Proposé par Mr. Chs. Daoust, secondé par Mr. P. Blanchet, et Résolu – Que Mr Alexandre Dufresne soit adjoint à ce Comité.

La séance est alors ajournée à Vendredi prochain, le 14 novembre courant.

Dr J. E. Ferté,
Secrétaire.

(24)

Séance du Comité

12 décembre 1856

Présidence de Mr P.B. Badeaux

14 Comité des monuments aux Victimes de 1837–1838

En l'absence du secrétaire, Mr. P. Blanchet est nommé secrétaire pro tempore. Résolu – Qu'une demande soit faite au Comité du Cimetière de Notre-Dame des Neiges, pour un terrain convenable, afin d'ériger un monument aux Victimes de 1837-38, et que le Président et le Secrétaire de ce Comité soient chargés d'écrire en conséquence.
Résolu – Qu'il soit imprimé des blancs de reçus pour la collection de Souscriptions.

P. Blanchet,
Secrétaire *pro tempore*

(25)

Séance du Comité

26 décembre 1856

Présidence de Mr R. Trudeau

Le Secrétaire fait lecture de plusieurs lettres, reçues de la campagne en réponse aux circulaires.

Sur motion du Dr. Coderre, secondé par le Dr. Ferté, le Comité s'ajourne à Vendredi, le 9 janvier 1857.

Dr. J.E.Ferté,
Secrétaire.

(26)

Séance du Comité

30 Janvier 1857.

Présidence de Mr. R. Trudeau

Sur proposition du Dr. Coderre, secondé par Mr. P. Blanchet, Messieurs Michel Emery et P. A. Fauteux, sont admis membres du Comité.

La séance est alors ajourné à Vendredi prochain, le 6 février, à 7 heures P.M.

Dr. J. E. Ferté,
Secrétaire.

(27)

Séance du Comité

27 mars 1857

Présidence de Mr. R. Trudeau

Proposé par Mr. P. B. Badeaux, secondé par le Dr. Coderre et Résolu – Que M.M. J. Dewitt, A.A. Dorion & L.A. Dessaulles soient priés d'ouvrir une souscription, à Toronto, parmi les membres des deux chambres législatives, pour aider à l'érection du Monument aux Victimes

de 1837-38, et que le Secrétaire de ce Comité transmette à ces messieurs copie de la présente Résolution.

Dr. J. E. Ferté,
Secrétaire

(28)

Séance du Comité

1^{er} mai 1857

Présidence de Mr. R. Trudeau

Le Dr. Ferté ayant présenté au Comité sa résignation comme Secrétaire, vu son prochain départ de Montréal, le Dr. Coderre, secondé par Mr. P. Blanchet, propose, et il est *Résolu*. Que la résignation du Secrétaire de ce comité soit accepté, et que Mr. H. Perrault soit nommé comme secrétaire.

Il est résolu unanimement que les remerciements du comité soient faits à Mr. le Dr Ferté pour les services qu'il a rendus dans la cause de l'érection d'un monument aux victimes politiques de 1837 et 1838.

H. M. Perrault,
Secrétaire

(29)

Séance du Comité

29 Août 1857

Présents : R. Trudeau, président *pro tempore*, H. M. Perrault Secrétaire, Dr. E. Coderre, Pierre Jodoin, A. Jodoin, P. B. Badeaux. P. Doutre, M. Emery, P. A. Fauteux. P. Blanchet.

Proposé par le Dr. E. Coderre, secondé par P. B. Badeaux.

1° *Qu'il soit résolu* Que les souscriptions faites jusqu'à ce jour soient collectées immédiatement, et que Mr. Martin soit chargé d'en faire la collection.

2° Que le comité continue sans plus de délai à recueillir de nouvelles souscriptions pour se mettre en état de commencer le monument cet automne _____ Adopté

Proposé par le Dr. E. Coderre secondé par P. Doutre.

Que la Séance s'ajourne pour que le comité s'assemble de nouveau le premier lundi d'octobre prochain ____ Adopté

H.M.Perrault,
Secrétaire

(30)

Séance du Comité

10 octobre 1857

Présents : R. Trudeau, Président *pro tem*.

16 Comité des monuments aux Victimes de 1837–1838

H. M. Perrault, A. Jodoin, P.B. Badeau, P. Blanchet, Dr E. Coderre, P. Doutre, M. Emery J. Ratté

Résolu Que le Comité était sur le point de commencer l'érection du monument aux Victimes de 1837-38, les personnes qui pourraient avoir encore des remises à faire au Comité sont priées de les faire immédiatement ; et que tout ceux qui voudraient envoyer des Plans pour le dit monument soit aussi priées de les remettre au Comité d'ici au 2 Novre. Prochain,

H.M. Perrault,
Secrétaire

Rapport du Comité permanent de l'Institut Canadien pour l'érection d'un monument aux Victimes de 1837-38

Mr le Président et M. M. de l'Institut

Votre comité a l'honneur de faire rapport conformément à la résolution adoptée à la séance du trois juillet 1856 que les souscriptions s'élèvent au montant de £293. et quoique plusieurs personnes qui avaient été chargées de percevoir des souscriptions n'aient pas encore fait connaître le montant respectif qu'elles auraient pu recevoir, votre comité cependant a lieu d'espérer que le montant des souscriptions jusqu'à ce jour s'élève au delà de £300. Et que votre Comité a résolu dans sa dernière Séance du 13 octobre courant de faire commencer le monument cet automne, de profiter de la saison de l'hiver pour faire préparer les matériaux nécessaires, afin d'être prêt ce printemps de bonne heure à élever le monument.

Votre Comité

(31) (suite...)

Votre Comité a aussi le plaisir de constater ici que La Fabrique de Montréal a généreusement fait don d'un terrain dans le Nouveau Cimetière de Notre Dame des Neiges, et que ce terrain est un des plus beaux pour lequel Votre Comité offre respectueusement ses plus sincères remerciements au Comité de direction du dit cimetière.

Le tout humblement soumis

Par ordre,

Montréal 26 octobre 1857

H. M. Perrault,
Secrétaire

"Copie"

même page

Séance du Comité

2 Novre. 1857

17 Comité des monuments aux Victimes de 1837–1838

Présents R. Trudeau, Prés. Pro. tem. P. B. Badeau, P. Blanchet, Dr E. Coderre, P. Doutre, L. Bleau, N.G. Bourbonnière, C.J. N Demontigny A. Papineau, H. M. Perrault, Sec.

Plusieurs plans de monuments ont été soumis par divers architectes de la cité; Après mûre délibération, le choix final a été remis à une séance prochaine du comité.

La séance est alors ajournée à la semaine prochaine.

H. M. Perrault,
Secrétaire

(32)

Séance du Comité

10 novre. 1857

Présents R. Trudeau, Président *pro tempore*, Dr. Coderre, N. G. Bourbonnière C.J. N Demontigny, A. Jodoin, J. A. Gravel, A. Papineau, A. Tellier, J. Ratté, J.R. Berthelot, H. M. Perrault, P. B. Badeau, L. P. Boivin, A. Laberge.

Proposé par P. Badeau Ecr. Secondé par J. R. Berthelot Ecr. Que le plan fourni par Mr Footner soit adopté, et que des soumissions soient reçues d'ici au 26 courant _____
Adopté

La séance est alors ajournée.

H. M. Perrault,
Sec.

Monument aux Victimes de 1837 & 38
Aux contracteurs

Des soumissions seront reçus jusqu'au 26 du courant pour l'érection du Monument aux victimes de 1837 & 38. Mais le comité ne ne s'engage pas à accepter l'offre le plus bas.

Pour les plans et devis s'adresser au Bureau du Sousigné No 53 Rue St. François Xavier

H.M. Perrault,
Sec.

(33) (page non numérotée dans le document)

Séance du Comité

26 novembre 1857

Présents : F. Cassidy, Président. R. Trudeau, Dr. Coderre C. J. N. Demontigny, A. Papineau, A. Tellier, J. R. Berthelot, P. B. Badeau, A. Laberge, J. Doutre, P. Doutre, A. Auclair. L. Bleau, F. Cusson. P. Blanchet. H. M. Perrault, Plinguet. Des soumissions furent reçues de 4 contracteurs. Proposé par le Dr Coderre, secondé par M. A. Auclair que le comité s'ajourne à

Transcription et annotations : Écomusée de l'Au-Delà, 2 novembre 2007

lundi le 30 novembre prochain et que le secrétaire informe les soumissionnaires que le comité demande de nouvelles soumissions pour l'érection du monument aux victimes de 1837-38. tout en pierre. Adopté.

H. M. Perrault,
Sec.

*** (même page)***

Séance du Comité

30 Novre. 1857

Présents. R. Trudeau, Prést. Pro. tem. C. J. N. Demontigny. A. Tellier, Dr. Coderre. J. R. Berthelot. P. Doutre. L. Bleau. J. A. Plinguet. O. Laliberté, F. Cusson, J. Ratté, T. Chapeleau. D. Leblanc, A. Laberge, P. Blanchet. M. Emery. P. A. Fauteux, P. B. Badeau. H. M. Perrault. 3 soumissions furent reçues. Proposé par Mr. A. Laberge, secondé par Mr. O. Laliberté, qu'en autant que les soumissions faites sur le Plan choisis (celui de Mr Footner) excèdent de beaucoup les moyens dont peut disposer le comité; des soumissions soient reçues d'ici au neuf Décembre prochain, pour le Plan de Mr. Bourgeau No1 Adopté sur division.

H. M. Perrault,
Sec.

(34)

Avis aux Contracteurs

Des Soumissions seront reçues jusqu'au 9 Décembre courant, pour l'exécution du Plan de Mr. Bourgeau No1. Mais le comité ne s'engage pas à accepter l'offre le plus bas. Pour les plans et devis s'adresser au Bureau de Mr Bourgeau No 46 Rue Dorchester.

Montréal,
1^{er} Decre. 1857

H. M. Perrault,
Secrétaire

même page

Séance du Comité

9 Déc. 1857

Présents : A Laberge Prést pro tem. H. M. Perrault, Sec. Dr. Coderre, C. J. N. Demontigny, J. Ratté, Dr. Picault jr., A. Tellier, P. A. Fauteux, M. Emery. P. B. Badaeux, P. Blanchet.

Des soumissions furent reçues de 4 contracteurs. Proposé par P. A. Fauteux, secondé par C.J.N. Demontigny que les soumissions reçues pour le Plan de Mr. Bourgeau dépassent le prix que le comité a résolu de donner pour ce Plan, ne peuvent être adoptées. Adopté.

Proposé par M. Emery, secondé par A. Tellier que le comité s'ajourne et qu'en attendant M. Le Président, seul ou assisté de ceux des membres de ce comité qu'il voudra

s'adjoindre, soit prié de s'enquérir du coût de l'érection des Plans de M.M. Footner et Fahrland, afin de mettre le comité en demeure à sa prochaine séance, afin d'adopter définitivement l'un ou l'autre de ces deux plans.

Adopté sur division

H.M.Perrault,
Sec.

(35)

Séance du Comité
13 Dec. 1857

Présents : R. Trudeau, Prést. Pro tem. H. M. Perrault, L. Bleau, Dr. Coderre, Aug. Laberge, O. Laliberté N. G. Bourbonnière. P.B.Badeau, J.C.N Demontigny

Des soumissions furent reçues de 4 contracteurs.

Proposé par Aug. Laberge, secondé par P.B. Badeau que Mr Jean Marie Papineau soit admis membre de ce comité. Adopté.

Proposé par Dr. J.E.Coderre, secondé par L. Bleau que le Plan de Mr. Fahrland soit définitivement adopté, pourvu que l'exécution n'excède pas la somme de quatre cent livres cours actuel £400 (sans l'aigle qui est représenté au dessus du couronnement). Adopté.

Proposé par Aug. Laberge, secondé par J.C. N. Demontigny que le prix demandé par Messieurs Mayer & Leclair soit adopté ; pourvu que la somme d'aumoins cinquante livres cours actuel soit déduite pour la soustraction de l'aigle représenté au dessus du couronnement sur le Plan de Mr. Fahrland. _____ Adopté.

La séance est alors ajournée.

H.M. Perrault,
Sec.

(36)

Séance du Comité
29 Décre. 1857

Présents : A. Jodoin, Prést. Pro tempore, H.M. Perrault, Sec. ; P. B. Badeaux, J.M. Papineau, L. Bleau, P. A. Fauteux, N. G. Bourbonnière, M. Emery, Dr. Coderre, P. Hudon.

Le Secrétaire fait lecture d'une lettre de Messrs Mayer & Cie offrant d'exécuter le monument aux victimes de 1837-38.

Proposé par J. M. Papineau, secondé par L. Bleau que l'exécution de la colonne comme monument aux victimes de 1837-38 dont le plan a été fourni par Mr. Fahrland soit confiée à Messieurs Mayer & Leclair, pour le prix de quatre cent livres £400 cours actuel, conformément à leur demande du 28 courant, et que les contrats soient signés par le Président et le Secrétaire du dit Comité. _____ Adopté.

H. M. Perrault, Sec.

Même page

Rapport du Comité permanent de l'Institut Canadien pour l'érection d'un Monument aux Victimes de 1837-38.

Mons. Le Président et M.M. de l'Institut. Conformément à la résolution adoptée à la séance du 10 juillet 1856 de l'Institut Canadien, votre comité a l'honneur de faire Rapport que les souscriptions faites jusqu'à ce jour s'élèvent au montant de £309 15.4. cours actuel ; que la somme de £147.3 a été reçue, et que la balance, payable à demande, pourra être collectée durant l'hiver ;

Que votre comité a cru devoir prendre (suite page suivante)

(37) (Suite de la page précédente)

les mesures nécessaires pour faire commencer le monument des Victimes de 1837-38, le plus tôt possible, pour profiter de la saison de l'hiver, pendant laquelle la main d'œuvre et les matériaux sont moins chers, et donner plus de confiance aux souscripteurs dans l'exécution de la chose ;

Que le Plan choisis par le Comité, est une colonne octogone de cinquante pieds de hauteur, surmontée d'un chapiteau ; sur l'une des faces du piédestal sont les 92 résolutions, et sur les autres faces sont les inscriptions ; Et que M. Fahrland, architecte, auteur du Plan, a généreusement offert ses services, gratis, pour la direction des travaux du monument ; et que votre comité en constatant ce fait, témoigne sa reconnaissance et offre ses remerciemens à qui de droit ; de plus votre comité offre ses plus sincères remerciemens aux différents architectes qui ont bien voulu contribuer à l'œuvre, en répondant avec empressement à sa demande –

Que votre comité a aussi résolu : après avoir reçu divers plans, ainsi que des soumissions pour le coût du dit Monument, d'en confier l'exécution à Messieurs Mayer & Leclaire, pour le prix de quatre cents livres £400, cours actuel, y compris les fondations ; et votre Comité a lieu d'espérer que cette somme pourra être réalisée sans trop de difficulté, une fois l'ouvrage commencé ;

En terminant, votre Comité suggère que le président, le trésorier et le secrétaire de votre dit comité soient nommés et appointés par l'Institut Canadien pour passer, faire et signer de suite, tous les actes, contrats et transactions nécessaires pour faire entreprendre le dit monument.

Le tout humblement soumis.

(par ordre)

H. M. Perrault,

Secre.

Montréal, 30 decr. 1857

(38)

Séance du Comité

5 mars 1858

21 Comité des monuments aux Victimes de 1837–1838

Présents: R. Trudeau, prés. Pro tem. H. M. Perrault Sec. J. M. Papineau. Dr. Coderre, P.B. Badeau, L. Bleau. A. Tellier. J. C. N. Demontigny.

Proposé par Mr. Demontigny secondé par Mr. Tellier qu'un comité composé de M. Trudeau. M. Badeau, M. Coderre. M. A. Papin. M. Doutre ; le moteur et le secondeur soit nommé avec pouvoir d'ajouter à son nombre pour s'enquérir des noms des Victimes de 1837-38. de préparer un projet d'inscriptions ; et de faire Rapport d'ici à 15 jours _____ Adopté

H. M. Perrault,
Sec.

même page

Séance du Comité

16 avril 1858

Présents P.B. Badeau Pres. Pro tem. N.G. Bourbonnière, P. A. Fauteux. L. Bleau, P. Blanchet : J. Doutre. M. Emery.

Mr. Blanchet secondé par M. Emery propose que le Rapport du Comité des Inscriptions soit adopté _____ Adopté

La séance est ajournée.

Jos Demontigny, secrétaire *Pro tem.*

(39)

Séance du Comité

7 Mai 1858

Présents : Euclide Roy, Prés. H. M. Perrault, Sec. Dr. Coderre. P. B. Badeau. O. Laliberté, J. M. Papineau. J. Demontigny, L. Bleau.

Réception d'une lettre de Mrs. Mayer & Cie au sujet des inscriptions avec Estimé _____

Proposé par M. Perrault secondé par Dr. Coderre que le Président et le Secrétaire et Trésorier du Comité des monuments soient priés de faire peindre sur toile ou sur papier les lettres de la tablette principale des inscriptions, devant servir de modèle pour les autres inscriptions, et de les remettre aux contracteurs le plutôt possible, Et que Mr. Demontigny soit adjoint.

La séance est alors ajournée

H.M.Perrault,
Sec.

même page

Séance du Comité

12 mai 1858

Présents Euclide Roy, Prést. H. M. Perrault, Sec. N.G. Bourbonnière. P. Doutre. P. B. Badeau, C. Daoust. Dr. Coderre M. Joubert, M. Morin O. Laliberté.

Proposé par M. Badeau secondé par M. Morin : que M. le Supérieure du Séminaire de Montréal soit invité à assister à la fête d'inauguration du Monument des Victimes de 1837-38.

Ainsi que les Honorables L. J. Papineau, L. A. Dessaulles. P.J.O Chauveau, le Dr. W. Nelson, D. B. Viger, Jacob Dewitt, Geo. E. Cartier (suite page suivante...)

(40) Suite...

M.M. H. Lanctôt, F.X. Prieur, Captne P.R. Mi ; Chas. Huot N.p., Louis Perrault, Dr. O'Callagan,(Albany), Le Maire ; Boucher Biloute, Sir L.H. Lafontaine, J G. Barthe, Henri Mongeau (Longueuil) Les Présidents des Instituts Canadiens et Sociétés Littéraires Les Rédacteurs des journaux *La Minerve, Le Pays, L'Argus, Le Hérald. Le National, Journal de Québec, Le Canadien*, W.L. Mackenzie (Toronto), C.S. Cherrier, Dr. Meilleure – Alex Drolet, J.A. Labadie, L'Hon. A N. Morin, P. Huot np., Emery Féré, Dr. Dumouchel, J.B.E. Durocher, Jos. Laporte M.P.P., Frs. Bourassa M.P.P., John McDonald (St. Anicet), Robert Bouchette, Dr. P.A. Lacroix (Cumberland près ByTown), Dr. L. H. Masson (St. Anicet), P. Danis (Plattsburgh), M. Alhiot (Nouvelle-Orléans), L'Hon. L.G. Drummond, L'Hon. L. H. Holton, C.A. Leblanc Er Com ord, St. Jean Baptiste aux membres de l'Institut Canadien Français, Hon. P.O. Chauveau Prés. Inst. Can. Frs.
H.M.P. Adopté.

Proposé par Mr. Daoust, secondé par Dr. Coderre que Mr. Joseph Papin soit invité a faire le discours d'inauguration du monument des Victimes de 1837-38 le 24 juin prochain.

____ Adopté
H.M. Perrault,
Sec.

H.M.P.

(41)

Séance du Comité

19 Mai 1858

Présents: E. Roy Prest. I. C. Chs. Daoust, Sec. pro. MM. R. Trudeau. A. Tellier. A.D. Joubert, N.G. Bourbonnière, P. Doutre, P. Blanchet. P.B. Badeaux, Dr. Coderre

Motion du Dr. Coderre, secondé par P.B.Badeaux que L'Hon. L.A. Dessaulles soit prié de faire le discours d'inauguration du Monument à être érigé aux Victimes de 1837-38 le 24 juin prochain.

Adopté unanimement

Motion de M. Tellier secondé par M. P. Doutré.

Que E. Roy Ecr. Prést. et Messrs R. Trudeau Et A.D. Joubert forment un sous-comité pour s'entendre avec le comité de la St. Jean Baptiste pour organiser la fête d'inauguration d'un monument aux Victimes de 1837-38 au cimetière de la côte des Neiges le 24 juin prochain avec instructions de faire Rapport au comité général – Adopté unanimement.

Chs. Daoust,
Sec. *Pro tempore*

(42)

Séance du Comité
31 mai 1858

Présents: E. Roy, Prést. I.C., H.M. Perrault Sec. N.G. Bourbonnière, A.D. Joubert, J. Doutré, P. Doutré, A. Tellier, A. Jodoin, C. Daoust. P. B. Badeau.

Proposé par Mr. Joubert secondé par M. Bourbonnière que les Messieurs suivants savoir MM. Le Président, Jos. Doutré, Chs. Daoust, Laflamme, Lafrenaye, Jos. Papin & Dr. Coderre – composent un comité pour choisir les orateurs qui devront faire des discours le jour de l'inauguration du Monument des Vict. de 1837-38, le 24 juin prochain et inviter un des membres du clergé pour bénir la pierre angulaire du dit Monument.

Adopté

Proposé par Mr. Jos. Doutré, secondé par M. Tellier que les Messieurs suivants savoir MM. Badeau, P. Doutré, Bourbonnière & M. Farhland l'architecte composent un comité pour l'organisation de la cérémonie de l'inauguration du Mont. des Victimes ; avec pouvoir de dépenser une somme d'environ vingt cinq piastres pour faire préparer la pierre angulaire, faire faire l'estrade, faire préparer des rosettes en crêpe avec boutons blancs pour les membres du comité.

Adopté
H.M.Perrault,
Sec.

(43)

Séance du Comité
11 juin 1858

Présents : E. Roy, Président, J. Doutré, R. Trudeau, M. Emery, J. de Montigny, Laliberté, Farhland, C. Daoust, L. E. Morin & N.G. Bourbonnière, H.M. Perrault Secr.

Proposé par C. Daoust, Secondé par C. J. N. DeMontigny

Que l'inauguration du Monument sois remise à l'automne prochain et que le Secrétaire ait ordre de ne pas envoyer d'invitations jusqu'à nouvel ordre et de Contremander celles qu'il pourrait avoir envoyées.

H.M. Perrault,
Secrétaire

Même page

Séance du 3 août 1858

Présents : R. Trudeau, P.B. Badeau, P.A. Fauteux, J.M. Papineau A Tellier L. Bleau, A. Joubert J. Ratté L.E Morin J. E. Coderre

Présidence de Mr. R Trudeau

M. A. Joubert, Secondé par Mr A Tellier propose que M. J. de Montigny soit chargé de déposer entre les mains de C.F. Papineau, Notaire le permis d'ériger le Monument aux victimes de 1837 & 38 dans le Cimetière de la Côte des Neiges.

Mr. A. Tellier secondé par Mr. J. M. Papineau propose que Mr. R. Trudeau & Mr. J E Coderre soient chargés d'aller présenter les inscriptions du Monument à Mr. le Supérieur du Séminaire Et le Comité s'ajourne.

(Signé) R. Trudeau, Prest.
Jos. de Montigny Sect. *Pro tempore*

(44)

Salle du Comité
Du Monument des Victimes Politiques de
1837 & 38

Rapport du Comité Spécial nommé à la séance du 3 août 1858

Au Président & aux membres du Comité

Mefsieurs

Votre Comité à l'honneur de vous faire rapport qu'il s'est rendu auprès de M. le Supérieur du Séminaire de Montréal, avec les inscriptions du Monument des Victimes politiques ; et qu'après avoir pris en considération les suggestions qui lui ont été faites, il serait désirable de faire aux inscriptions déjà adoptées quelques modifications comme suit ;

1° Sur la première table en retranchant "*La Patrie reconnaissante*" On pourrait remplacer ces mots par "*Religieux Souvenir*"

2° Cette Colonne a été érigée sous les Auspices de l'Institut Canadien. Pourrait être modifié comme suit `` Cette Colonne Monument Religieux et historique a été érigée sous les Auspices de l'Institut Canadien en 1858 ``

3° Sur la troisième le nom de M. Hindenlang devrait être mis au bas de l'inscription avec ces mots `` dont les cendres reposent ailleurs ``

(suite page suivante)

(45) (suite)

4° On pourrait ajouter sur une des tables au bas de l'Inscription la suivante : "C'est une Sainte & Salutaire pensée de prier pour les morts"

Votre Comité doit aussi vous dire que Mr. Trudeau a été prié par M. le Supérieur de voir Monseigneur pour lui donner la date du don du terrain par la Fabrique. Celle du Contrat du Monument avec les entrepreneurs & avec celle de la nomination des Comités avec l'Institut.

Le tout respectueusement soumis

(signé) R. Trudeau
Montréal 10 août 1858, Dr J.E. Coderre

(46)

Monument aux Victimes de
1837 & 38
Salle du Comité
Séance du 11 août 1858

Présidence de Euclide Roy Ecr. Presd. I.C, J. Doutré agit comme Secrétaire pro temp.
Présents E. Roy, J. Doutré, R. Trudeau, J. E. Coderre, A. Tellier C.J.N. de Montigny, P. Doutré, N. G. Bourbonnière, M. Mayer entrepreneur

M.M. R. Trudeau & Coderre font rapport par écrit de leurs entrevues avec le Supérieur du Séminaire relativement aux inscriptions du Monument.
Sur motion de Mr. A. Tellier secondé par N. G. Bourbonnière

Résolu : Le rapport est adopté avec les modifications suivantes :

1^{ere} Sur la première table substituer aux mots ``La Patrie reconnaissante`` les mots suivants ``Religieux Souvenir``

2^e Les mots suivants ``Cette colonne a été érigée sous les auspices de l'Institut Canadien Inaugurée le 24 juin 1858`` seront remplacés par ceux qui suivent. Ce Monument Religieux et historique a été érigé sous les Auspices de l'Institut Canadien en 1858``

3^e Sur la troisième table le nom de M. Hindelang sera le dernier nom de la liste avec ces mots a la suite : ``dont les cendres reposent ailleurs`` (suite page suivante)

(47) (suite)

4^e Sur la quatrième de terminer l'Inscription par les mots suivants : ``C'est une Sainte et Salutaire pensée de prier pour les morts``

M.L.I.C, XII. V. 46

(48)

Mr. R. Trudeau fait rapport verbalement qu'ayant été prié par Mr. Le Supérieur du Séminaire de voir Monseigneur l'Évêque de Montréal pour lui donner la date du don du terrain par la fabrique, celle du contrat du Monument avec les entrepreneurs, et celle de la nomination des Comités de l'Institut, Il s'est rendu auprès de Monseigneur qui lui a intimé sa détermination de ne pas permettre que cette partie de l'inscription de la première table soit insérée `` Cette colonne a été érigée sous les auspices de l'Institut Canadien`` Son objection reposant sur l'insertion du nom de l'Institut Canadien.

Cette rédaction du rapport de Mr. Trudeau est approuvée par Mr. Trudeau.

Sur Motion de P. Doutre
Secondé par le Dr. Coderre

Résolu que les Inscriptions modifiées comme sus dit soient remises aux entrepreneurs avec instruction de procéder immédiatement à les exécuter, ce qui concerne l'Institut Canadien devant être maintenu, comme porté en haut après la résolution qui vient d'être adoptée. Puis la séance est levée.

Jos. Doutre
Sec. Pro Tem.

(49)

Séance du Comité

2 Novembre 1858

Présents : M.M. E. Roy Président, H. M. Perrault Secrétaire, Dr Coderre P. B. Badeau, Jos Trudeau, Louis Joubert, Chs Payette & Farhland.

Proposé par le Dr. Coderre secondé par Mr. Badeau que l'inauguration du Monument aux Victimes de 1837 & 38 ait lieu Dimanche le 14 Courant si le temps le permet, la procession partira du Marché à foins à 1 heure après midi.

H.M. Perrault
Secrétaire

(50)

Séance du 12 Nov. 1858

Présents : E. Roy Ecr. Presdt, H.M. Perrault Secr. M. M. A Jodoin, C. J. N. De Montigny, P. Doutre, T. Farhland, N. G. Bourbonnière, Morin, J.M. Papineau, Pierre Jodoin, H. Fabre, P. B. Badeau, R. Trudeau & Dr. Coderre

1^e Proposé par le Dr Coderre Secondé par M. Farhland Que la procession s'organise au Marché à foins, telle que mentionnée dans les invitations qui ont été faites & conformément aux affiches posées. Adoptée

2^e Proposé par Mr. A. Jodoin secondé par Mr. De Montigny que M. H. Fabre soit adjoint au Comité des Monuments 1837 & 38.

3^e Proposé par M. de Montigny, secondé par Mr. Doutre qu'un comité composé de M.M. Fabre P. Doutre, Papineau soit chargé d'engager la musique pour l'inauguration du Monument.

4^e Proposé par A. Jodoin secondé par Mr Farhland que les membres du Comité présents soient chargé de la direction de la fête de l'inauguration du monument 1837 & 38 qui aura lieu dimanche prochain et que des livres de souscription soient ouverts en arrivant au Cimetière.

H.M. Perrault,
Secrétaire

(51)

Séance du 29 Novre. 1858

Présents MM. E. Roy, Président, H.M. Perrault Sec., R. Trudeau Très., P.B Badaeux, T. Farhland, N.G. Bourbonnière, J.M. Papineau, Dr Coderre, J Demontigny.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre reçue de Mr. Danis de Plattsburg en date du 9 Nov. 1858, une autre Mr. R.S.M. Bouchette de Toronto et une troisième M le Dr. O'Callaghan d'Albany.

Mr. Farhland présente au Comité un état de compte des Ouvrages faits par Mayer & Leclair au Monument des Victimes de 1837 & 38 y compris les extras Et le montant des argens payés aux contracteurs -----

Mr. R. Trudeau propose secondé par le Dr. Coderre que l'état de compte soumis par Mr. Farhland soit adopté-----adopté

Proposé par Mr. Perrault secondé par M. Trudeau qu'un comité composé de Mr le Président Mr le Dr Coderre Mr de Montigny Mr Papineau avec pouvoir d'ajouter à son nombre soit nommé afin d'organiser un Concert promenade le 27 du mois prochain-----adopté

M. de Montigny propose secondé par le Dr Coderre que MM. P. Badaeux, N. B Bourbonnière T. Farhland et le Secrétaire soient adjoints au Comité ci-dessus ----- adopté

Mr le Dr Coderre propose secondé par Mr Papineau que Mr Farhland l'Architecte soit autorisé de faire faire un modèle des consoles qui couronnent le Monument et remette le dit modèle aux contracteurs-----adopté

Mr le Dr Coderre propose secondé par M Perreault que \$20 soient votées à Mr. Mayer pour les préparatifs qu'il a faite le jour de l'inauguration le 14 courant au Cimetière de la Côte des Neiges : adopté.

H. M. Perrault,
Sec.

(52)

Comité Spécial du Concert Promenade

6 Décembre 1858

Présents : E. Roy, P.B. Badeaux T. Farland De Montigny, Dr. Coderre, Morin Bourbonnière, H. Fabre M. Papineau, H. M. Perrault

Lecture & adoption du dernier procès verbal

Le Dr Coderre fait rapport que la Salle du Marché Bonsecours a été retenue pour Lundi le 24 Courant à raison de £6.50.

Dr. Coderre secondé par N.G. Bourbonnière, propose que L.E. Morin, Racicot, H Fabre, A.D. Joubert, D.L. Gauthier, P. Doutre, C A. Leblanc, G. Lamothe, A. Lamothe, L.J. Beliveau, L Plamondon, L Beaudry, F. J. Durand, Jos. Doutre, L.J. Ratté, H. A. Fissiau, T. S Brown, soient adjoints au Comité.

Résolu d'inviter MM Labelle Sénécal, Deschambault, Cherrier, Trottier, Gauthier, G. Lamothe, Mad Lamothe, Mad Hardwood, Mad Terroux, Lajeunefse & Delle, Mefrs Roy, Coderre, Fabre sont chargés de voir Mad Lamothe, Dlle Braumeis & Md Terroux.

Mr. Fabre se charge de voir Mr. Deschambault, M. Morin, Trottier et Cherrier :
Mr. Badeau se charge de voir MM. Labelle, Hardy, Gauthier, & Sénécal. Mr. Morin se charge de voir MM. Duchesneaux au sujet des rafraîchissements.

Ajourné à vendredi 8 heures P.M.

H.M.Perrault
Sec.

(53)

Séance du Sous Comité du Concert Promenade

10 Decbr. 1858

Présents : M. M. E. Roy président H.M. Perrault secrétaire, R. Trudeau Tres., Dr. Coderre P.B. Badeau, T. Farland, N. G. Bourbonnière, H.A. Fissiault, A. Cherrier, F. Durand, L.E. Morin, Mr. Demontigny, T. S. Brown.

Résolu que Mr. le Président soit chargé de voir Mr. J. Beliveau pour fournir les rafraîchissements le 27 Courant à la place de Mr. Duchesneau qui ne peut pas le faire.

Proposé par le Dr. Coderre Secondé par Mr. Fissiault que, Mr. Bourbonnière et Mr Durand soient autorisés de faire imprimer deux milles cartes d'entrées pour le Concert et de faire annoncer le dit Concert dans les journaux français de cette ville. -----(adopté)

(Forme de Billets) Concert Promenade

Pour aider à compléter le Monument aux Victimes de 1837 & 38. Lundi le 27 Décembre 1858. Dans la Salle du Marché Bonsecours, Prix 30 sous

H. M. Perrault,
Secrétaire

(54)

Séance du Comité du Concert Promenade
13 déc. 1858

Présents : M.M. E. Roy président, H M. Perrault Sec. P.B. Badeau T.S. Brown R. Trudeau, trés. T. Farhland, F Durand, H Fissiault, Dr. Coderre, N.G. Bourbonnière

Le Secr. donne lecture d'une lettre de Mr. Ls. Beaudry

Il est résolu que les présidents des Sociétés suivantes savoir B. Parent, président de la Société St. François Xavier, D. Peltier, président de la société St. Antoine. L. J. Ratté, président de l'union St. Joseph : Mr. Martin président de la société des menuisiers, Prospère Versaille, président de la société St Michel, C. A. Leblanc, président du Conseil Central de la Société tempérance. D. Masson, président de la Société St. Jean Baptiste, P.L.O. Chauveau, Président de l'Institut Canadien français, Denis H Senecal Président Cercle Littéraire, D D Généreux Président de l'Institut Médical, Cyrille Boucher, Président de l'Union catholique, Capt Thos Belle, Capt H. Latour soient invités à donner leur concours dans le projet du Concert promenade qui aura lieu le 27 Courant.

Mr. R. Trudeau propose secondé par le Dr. Coderre que Mr. E. Perrault soit adjoint au Comité du Concert Promenade.

Mr. F. Durand propose secondé par Mr. Fissiault que MM. Brown, Badeau Bourbonnière, E. Perrault soient chargés de veiller les arrangements concernant la Musique pour le prochain Concert promenade.

Mr. E. Roy fait rapport que Mr. Jos Beliveau de l'hôtel St. Nicolas se charge de fournir les rafraîchissements au Concert promenade en faveur du Monument.

H.M. Perrault,
Sec.

(55)

Lettre adressée à chacun des présidents des diverses Sociétés énumérés à la séance du 13 Courant.

Mr.

J'ai l'honneur de vous informer que le comité, chargé de l'érection d'un monument aux victimes de 1837 & 38, organise en ce moment un Concert promenade, pour aider à compléter ce Monument. Cette soirée aura lieu lundi le 27 Courant. Le Comité croyant que votre qualité de Président-----vous met en position de contribuer pour beaucoup au succès de cette soirée, Serait heureux d'obtenir votre concours et ôse espérer que vous userez de votre influence pour engager les membres de votre Société à afsister à cette fête toute nationale & toute patriotique.

Par ordre du Comité
Montréal 14 décembre 1858

H.M.Perrault,
Sec.

(56)

Séance du Comité du Concert Promenade

18 décembre 1858

Présents : M.M. R. Trudeau Prest pro temp. H.M. Perrault, Secr. P. B. Badeau, Dr Coderre, H. Fabre, E. Perrault, H. A. Fissiault, F. Durand, N. G. Bourbonnière, T. S. Brown.

Le Secr. donne lecture d'une lettre reçue de M. Masson le président de la Société St.-Jean Baptiste en réponse à l'invitation du comité d'assister au prochain Concert.

Mr. Bourbonnière propose, secondé par M. H. Fabre que le Comité s'afsemble de nouveau lundi prochain pour décider définitivement sur les arrangements concernant l'Orchestre qui devra jouer au prochain Concert.

H.M.Perrault,
Sec.

même page

Séance du comité du concert promenade
20 Decbre 1858

Présents : M.M. E. Roy président, R. Trudeau Trés., H. M. Perrault Sec., H.A. Fissiault , P.B. Badeau, L. Plamondon, Morin. T. Farhland, M. Papineau ; Dr. Coderre, E. Racicot, P. Doutré E. Perrault, Jos Doutré ;

Proposé par le Dr. Coderre secondé par Mr Fifsiault que le Programme soumis par Mr. Gauthier soit remis au Comité de musique et qu'il fafse imprimer et publier 5,000 exemplaires du programme sous le plus court délai pofsible -----Adopté

L'afsemblée est remise à Vendredi Soir.

H.M. Perrault,
Sec.

(57)

Séance du comité
Concert promenade

24 Décembre 1858

Présents : T.S.Brown, Président pro tempore, H.M.Perrault, Secrétaire, Dr. Coderre, P. B. Badaeux, H. A. Fissiault.
J Durand.

Proposé par Dr. Coderre secondé par Mr. Durand que le secrétaire envoie des Cartes pour le prochain Concert aux noms qui suivent, savoir : G Lamothe, N. Bourassa, A. Cherrier, L. B. Labelle FG Deschambeault fils et tout ces Amateurs & Choeurs, De même qu'aux Journaux suivants : La Minerve, Le Pays L'Ordre-----Adopté

H.M.Perrault,
Sec.

(58)

Séance 21 janvier 1859

Comité au Monument aux Victime 1837 & 38

Présents : M.M. R. Trudeau, J. M. Papineau, P.B. Badeaux & Dr Coderre
Mr Trudeau Président pro tem & le Dr. Coderre Secrétaire pro tem.

Il est résolu unanimement que la Société dramatique des amateurs Canadiens français soit priée de donner une représentation au théâtre de Montréal au bénéfice du Monument aux victimes de 1837 & 38, Et que le Secrétaire soit chargé d'écrire au Président et au Membres de la sus dite société

Et l'assemblée est ajournée

(signé) J. Emery Coderre
Sec. Pro tem

Lettre adressée au Président de la Société dramatique des amateurs Canadiens français
Conformément à la résolution adopté le 21 Courant

Montréal 22 janvier 1859

AC.C. Spénard Ecr
Président Société Dramatique Montréal

Monsieur,

J'ai l'honneur de confirmer de la part du Comité chargé de l'érection d'un Monument aux Victimes de 1837 & 38 de vouloir bien contribuer à l'œuvre en engageant les membres de votre société Dramatique à donner une représentation au Théâtre de cette ville au profit du dit Monument .

(Suite page suivante...)

(59) (suites...)

J'ose me flatter Monsieur que vous userez de votre influence, pour donner par ce moyen, de l'encouragement à une œuvre toute Nationale et toute Patriotique.

Je suis Monsieur

Avec considération
Votre Ob. Serviteur

Signé H. M. Perrault

Sec. Com. M. 37&38

Même page

Séance du Comité 18 avril 1859

Présents : E. Roy Président, H. M. Perrault Secr. R. Trudeau Trésorier, P.B. Badeau, N. G. Bourbonnière J. de Montigny, H. Fabre, T. Farhland, L J Ratté, Dr Coderre.

Proposé par Mr. Trudeau Secondé par Mr Bourbonnière que Mr. Fifsiault soit admis membre du Comité -----Adopté

Proposé par Mr. de Montigny secondé par Mr. N G. Bourbonnière, qu'un Comité composé de MM. Euclide Roy, Jos. Doutre et du Moteur soit nommé pour préparer les documents qui devront être déposés dans la Bâse du Monument.

Proposé par Mr Bourbonnière Secondé par Mr de Montigny que le Secrétaire prie les directeurs de la Société des Amateurs canadiens de Montréal de donner une représentation au bénéfice du Monument des Victimes de 1837 & 38 -----Adopté

(Suite page suivante)

(60)

Proposé par le Dr Coderre Secondé par Mr Farhland qu'un Concert Promenade soit Organisé pour le 24 juin prochain.

Proposé par le Dr Coderre secondé par Mr Farhland qu'un comité composé de Mr le Président, H. M. Perrault, R. Trudeau P. B. Badeau, Mr Bourbonnière, J. de Montigny, H. Fabre T. Farland L. J Ratté Dr Coderre M. Fissiault M. Brown M Papineau, avec pouvoir d'ajouter à ce nombre soit nommé afin d'organiser le Concert Promenade le 24 juin prochain.

Et L'afsemblée est ajournée au 27 avril prochain.

H. M. Perrault
Secrétaire

même page

Séance du Comité 27 Avril 1859

Présents : E Roy Président, H.M.Perrault Secr. T. Farhland, Dr Coderre, P. Doutre, C. Daoust, H.A. Fissiault, P.B Badeau,

Mr. le Président présente le Rapport suivant du Comité sur les documents qui doivent être déposés dans la base du Monument.

Montréal, 27 avril 1859

Votre Comité a l'honneur de faire Rapport Qu'il croit que ce qu'il conviendrait de placer dans la Bâse du Monument des Victimes de 1837 & 38 Serait :

1° Autant de journaux que possible, (suite page suivante)

(61)

de la date de l'inauguration du Monument

2° Un parchemin imprimé contenant un Sommaire de tous les procédés de votre Comité et les noms de toutes les personnes qui ont souscrit pour son érection, le nom des Victimes, Les 92 résolutions. La proclamation de Lord Gosford. Et qu'une liste des nom de ceux qui ont souscrit –payé ou qui Souscriront & paieront jusqu'au 1^{er} juin prochain soit déposée dans le Monument.

3° Une plaque en métal portant l'inscription suivante

Monument

Érigé à la mémoire des Victimes de la Révolution de 1837 & 38, Inauguré le 14 novembre 1858 Sous les auspices de l'Institut Canadien.

Euclide Roy, Ecr. Président,

Votre Comite a l'honneur de recommander que ces objets soient remis au plutôt aux constructeurs pour qu'ils s'occupent immédiatement de les placer avec tous les soins que pourra nécessiter leur conservation.

(signé) C.J.N. de Montigny

(signé) Euclide Roy

Mr. Fissiault propose secondé par Mr. T. Farhland que ce Rapport ci dessus soit reçu et que le Comité ait instruction de compléter les documents nécefsaires et de soumettre au Comité une liste des dits documents avant de les faire imprimer Adopté

Mefsieurs P. Doure & C. Daoust sont adjoints au Comité du Concert Promenade de 24 juin prochain. La Séance est ajournée à mercredi prochain.

H.M. Perrault
Secrétaire

(62)

Comité du Monument aux Victimes de 1837 & 38

Séance du 11 mai 1859

Présents : MM. E. Coderre, E. Roy ; N G Bourbonnière, T. Farhland, & Jos. De Montigny

Présidence de E. Roy Ecr. & Jos. Demontigny Secr. pro temp.

Résolu unanimement que Mr. le Secrétaire soit prié de faire publier le procès verbal de la dernière Séance de ce Comité ; et aufsi de convoquer le comité nommé pour l'organisation du Concert Promenade à s'afsembler Vendredi le 13 Courant

Puis la séance est levée.

Eucde Roy, Président pro temp.
(signé) Jos de Montigny Secr pro temp.

même page

Séance du Comité Concert Promenade

13 mai 1859

Présents : E. Roy Presd Pro tem, H. M. Perrault Secr, Dr Coderre, H. Fabre, P. Doutre, H. A. Fissiault, P.B. Badeaux.

Proposé par Mr. Fabre secondé par Dr. Coderre, que Mr. Doutre soit adjoint au Comité de musique.

H.M. Perrault,
Secrétaire

(63)

Séance du 18 mai 1859

Mr. P.B Badeaux est appelé au fauteuil, et Mr. H.A. Fifsiault est prié d'agir comme secrétaire.

Sur proposition de Mr le Dr. Coderre, secondé par Mr. N.G. Bourbonnière, il est résolu unanimement que le sous-comité chargé de voir Mr. Prince pour faire la musique a la Promenade Concert du 24 juin prochain (1859) soit autorisé à conclure avec ce Monsieur au prix de dix louis cours actuel.

Sur proposition de Mr Roy secondé par Mr de Montigny, il est résolu ;

Que le Secrétaire soit chargé d'inviter les différentes Sociétés Canadiennes Françaises de cette cité de concourir au concert-Promenade du 24 juin 1859. Et la Séance est levée.

(Signé) H.A.Fissiault
Secr. pro temp.

même page

Séance du 1er juin 1859

Mr Euclide Roy, au fauteuil, et Mr H.A. Fissiault agit comme secrétaire.

Mr Bourbonnière secondé par Mr H. Fabre, proposé et il est résolu ; Que l'on fasse imprimer mille cartes d'entrée pour le concert Promenade du 24 juin courant (1859)

Proposé par Mr P. Doutre, secondé par Mr Lanctôt et résolu ; Qu'il y aura des danses à la Soirée après l'exécution des deux premières parties du programme mais jusqu'à 11 ½ heures P.M. seulement et qu'en conséquence le sous-Comité chargé de s'occuper de la musique revoie Mr Prince, et s'entende avec lui (suite page suivante)

(64) suite...

pour le prix de ce surplus de musique et de préparer le programme

Un document est présenté par le Président ``Cercle des Étudiants`` de Montréal à la mémoire de Joseph Duquette, pour déposer dans le monument et il est accepté unanimement.

Sur proposition de Mr le Dr Coderre, secondé par Mr Badeaux il est résolu ; qu'on fasse annoncer dans les journaux français de cette Cité que ce comité recevra jusqu'au 1^{er} juillet prochain (1859) les souscriptions des personnes qui désireront avoir leur nom inscrit parmi les documents qui seront déposés dans le monument des Victimes de 1837 & 38. Et la séance est Ajournée à Vendredi 3 juin 1859

(signé) H A Fissiault
Secr. Pro temp. C. M. V. 1837-38

même page

Séance du 3 juin 1859

Mr Bélanger, président, au fauteuil

Mr G Doutre est prié d'agir comme secrétaire

Le sous-comité de la musique fait rapport que Mr Prince demande une augmentation de deux Louis dix chelins courant, pour jouer des airs de Danses, tel que quadrilles, cotillons la soirée du 24 juin courant.

Sur proposition de Mr Roy, secondé par Mr Badeaux il est résolu,

Que le sous comité de la musique convienne avec Mr Prince de lui payer cette augmentation de prix sur proposition de Mr Bourbonnière secondé par Mr Fissiault il est résolu ;

Que Messieurs Badeaux et de Montigny soient chargés de voir à l'impression des cartes

(suite page suivante...)

(65) suite...

d'admfsion, et de les transmettre au trésorier du comité Mr R. Trudeau, et la Séance est levée.

(signé) G. Doutre
Secr. Pro temp

même page

Séance du 9 juin 1859

Mr L. Bélanger, président, Mr H.A. Fifsiault agit comme secrétaire sur proposition de Mr de Montigny secondé par Mr Bourbonnière, il est résolu :

Que Mr Fissiault soit charger de s'entendre avec un restaurateur qui fournit des rafraîchissements a la soirée du 24 juin courant.

Mr. le Dr Coderre donne avis au comité. Que Mr Craig pianiste, de Montréal a bien voulu offrir l'usage gratis, d'un de ses excellents pianos au comité pour la soirée du 24 juin courant. Accepté avec reconnaissance sur proposition de Mr. Roy, secondé par Mr. P. Doutre il est résolu ``Que Monsieur Badeaux, Bourbonnière et Fifsiault soient chargés de pourvoir a la décoration de la salle du Marché Bonsecours.

Mr. Fissiault donne avis qu'il a vu Mr. G Deschambeault et que ce Monsieur a bien voulu accepter l'invitation qui lui est faite de la part de ce comité de chanter avec son chœur d'amateurs à la soirée. Et la Séance est levée.

(signé) H A Fissiault
secr. Pro temp

(66)

Séance du 20 Décembre 1859

Présents Mefsr R Trudeau, J.E.Coderre, P.B. Badeaux P. Doutre Fahrland H. A. Fissiault N G. Bourbonnière

R. Trudeau est prié d'occuper le fauteuil et N.G. Bourbonnière d'agir comme secrétaire.

Proposé et résolu unanimement que Mefsr Mayer et Leclaire, entrepreneurs du monument, soient notifiés de veiller à la conservation des ouvrages déjà faits et de finir et compléter le monument.

H.A. Fissiault Ecr. chargé de signifier cette résolution aux entrepreneurs.

Résolu sur proposition du Dr. Coderre secondé par P. Doutre.

Qu'il soit fait un Rapport à l'Institut Canadien recommandant un emprunt de £200.0.0 pour faire achever le monument.

Puis l'assemblée s'ajourne au 11 janvier prochain.

(signé) N.G. Bourbonnière
Secr. *Pro tempore*

(67)

Séance du 15 juin 1860

Présents : R. Trudeau Président pro temp H. M. Perrault Secrétaire N G. Bourbonnière ,
Joubert, H. A. Fissiault

Proposé par Dr. Coderre secondé par N.G. Bourbonnière que Mr. Fahrland soit prié de faire un Rapport sur l'état actuel des ouvrages du monument et d'en constater la valeur et de fournir un Estimé du coût de la confection du dit Monument

H.M. Perrault
Secrétaire.

même page

Séance du 22 juin 1860

Présents : R. Trudeau président pro temp. H. M. Perrault Secr. Dr. Coderre, Eu. Roy, Tellier ,
T Fahrland.

Mr. Fahrland présente un Rapport en date de ce jours concernant les ouvrages faits au monument.

Proposé par Mr Roy secondé par M Fahrland que le secrétaire écrive aux contracteurs pour savoir s'ils veulent ou non continuer les ouvrages du monument de 1837-38 conformément aux termes de leur contrat demandant une réponse immédiate, Adopté

Proposé par Mr. Coderre secondé par Mr. Tellier que le Trésorier soit prié de remettre ses comptes entre les mains de Mr. Martin pour collection.

H.M. Perrault. Secrétaire

(68)

Montréal, 22 juin 1860

Rapport présenté par T. Fahrland architecte au Comité d'Erection du monument aux victimes de 1837 & 38 pour ouvrages faits au dit Monument.

Ouvrages extra faits au monument des victimes de 1837 & 38 d'après un ordre reçu en date du 31 mai 1858 Payé la somme de-----\$207. 28.

Estimation des ouvrages faits au monument jusqu'à ce jour y compris les matériaux qui sont rendus sur le chantier ; dans la cour de l'entrepreneur,-----\$1026. 97

Total payé pour ouvrages exécutés -----\$1234. 25

L'entrepreneur a reçu du Trésorier la somme ci-dessus marquée qui d'après mon opinion balance la valeur des ouvrages exécutés, or j'ai considéré que les entrepreneurs sont capables de terminer les travaux pour le somme convenue sans aucune perte.

(Signé) T. Fahrland,
Architecte

Lettre aux Contracteurs

Montréal 23 juin 1860

Mess. Mayer & Leclaire

(copie) Contracteurs,
Messr.

Je suis requis par le comité d'érection d'un monument
aux victimes de 1837 & 38

(Suite page suivante...)

(69) suite...

de vous demandez si vous voulez ou non continuer les ouvrages du monument conformément aux termes de votre contrat comme la saison est déjà avancée et que le temps presse vous voudrez bien me donner votre réponse dès le commencement de la semaine prochaine.

Votre &
(signé) H.M. Perrault
Secr mont. 1837 & 38

même page

Séance du 6 juillet 1860

Présens : M.M R. Trudeau, J.E. Coderre, A Tellier, P.B. Badeaux. A Ferland, N.G. Bourbonnière.

Présidence de R. Trudeau.

N.G. Bourbonnière est appelé à agir comme secrétaire *pro temp*.

Lecture de Lettres de Messrs P. Mayer & L. Leclair informant le comité qu'ils sont prêts à se désister de leur marché relativement à l'érection du monument aux Victimes de 1837 & 38.

Résolu : qu'un sous-comité composé de Mefsr Coderre et Tellier soit nommé avec instruction de voir Messr. Mayer & Leclair au sujet du marché passé avec eux, s'assurer de leurs dispositions quant à la complétion du monument ; à quelles conditions ils seraient disposés à compléter ou abandonner l'ouvrage sur le tout, faire rapport à la prochaine séance du Comité

N.G. Bourbonnière Sec pro temp.

(70)

Séance du 13 juillet 1860

Présens : R. Trudeau, J. E. Coderre, P. B. Badeaux, N. G. Bourbonnière,

Présidence de R. Trudeau

N. G. Bourbonnière agit comme Secrétaire pro temp.

J. E. Coderre fait rapport que Mr. Mayer refuse de parachever le monument sans une subvention de L300. 0.0 en sus de ce qu'il a déjà reçu, et qu'il est prêt à se désister de son contrat sans indemnité ;

Mr. Leclair n'ayant pu être rencontré, le Sous-Comité est chargé de le voir d'ici à la prochaine séance.

Sur Motion de N. G. Bourbonnière secondé par J. E. Coderre, L. E. Morin & D. Francoeur sont adjoints au comité.

N. G. Bourbonnière, Sec. Pro temp.

(71)

Séance du 20 juillet 1860

Présens : C. Daoust, A. Tellier, Dr. Coderre, N.G. Bourbonnière.

Présidence de C. Daoust ;

N.G. Bourbonnière agit comme secrétaire *pro temp*

Transcription et annotations : Écomusée de l'Au-Delà, 2 novembre 2007

Résolu de notifier Messrs Mayer & Leclerc que faute par eux de continuer les travaux du Monument sous huit jours, l'ouvrage sera donné à d'autres entrepreneurs à leurs frais & dépens.

Résolu que F. J. Durand n. p. soit chargé de servir un protêt et signification aux fins ci-dessus.

Résolu, que P. Jodoin ecr. soit prié de faire faire un voyage de plaisir au profit du Monument.

Résolu d'inviter C. Lacroix à assister à la prochaine Séance du Comité pour faire connaître ses vues au sujet de l'organisation d'un Bazar au profit du Monument.

N.G. Bourbonnière, Sec. Pro temp.

(72)

Séance du 27 juillet 1860

Présens : R. Trudeau, J. E. Coderre, L. E. Morin, H. M. Perrault, N. G. Bourbonnière.

Présidence de R. Trudeau

N. G. Bourbonnière agit comme secrétaire *pro. Temp.*

Résolu de faire collecter les souscriptions en faveur du Monument et qu'aussitôt que la somme de L.25.0.0 aura été perçue, les travaux soient continués.

N. G. Bourbonnière, Sec. Pro. Temp.

(73)

Séance du 3 août 1860

Présens : R. Trudeau, J. E. Coderre, P. B. Badeaux, L. E. Morin & N. G. Bourbonnière

Présidence de R. Trudeau, N. G. Bourbonnière agit comme secrétaire *pro. temp.*

Résolu sur motion de J. E. Coderre secondé par P. B. Badeaux. Qu'un comité composé de R. Trudeau, P. B. Badeaux, J. E. Coderre et N. G. Bourbonnière, soit nommé et chargé de s'enquérir pour quelle somme le comité peut faire parachever le Monument.

N.G. Bourbonnière, Sec. Pro. Temp.

(74)

Séance du 6 septembre 1861

Présens : P. L. Mc Donell, R. Trudeau, P. B. Badeaux, L. G. Lord, J. G. ?, Ratté, J. E. Coderre, J. M. Papineau & N. G. Bourbonnière.

Présidence de P. L. Mc Donell.

N. G. Bourbonnière agit comme Secrétaire *pro temp.*

Lecture d'une lettre de H. M. Perrault, secrétaire du Comité offrant sa résignation.

Résolu sur motion de J. E. Coderre, secondé par P. B. Badeaux, que ce Comité fasse rapport à l'Institut-Canadien sur l'État actuel de ses travaux et de ses finances.

L'Assemblée s'ajourne au 13 du courant,

N. G. Bourbonnière, Sec. pro temp.

(75)

Séance du 13 septembre 1861

Présens : P. L. Mc Donell : J. Doutre, R. Trudeau, C. Daoust, J. E. Coderre, A. Tellier, N. G. Bourbonnière.

Présidence de P. L. Mc Donell.

N. G. Bourbonnière agit comme Secrétaire pro temp.

Résolu sur motion de C. Daoust secondé par J. E. Coderre, que vu la résignation de H. M. Perrault comme Secrétaire, N. G. Bourbonnière soit appelé à cette charge.

Résolu que R. Trudeau, J. E. Coderre & J. Doutre forment un Sous-Comité chargé de faire déposer dans le caveau du Monument les restes des celles des Victimes de 1837-38 qui reposent dans le Cimetière catholique de cette ville et, ce au fur et à mesure qu'elles seront exhumées.

Résolu que P. L. Mc Donell soit chargé de voir le Président des Amateurs Canadiens pour lui demander le bénéfice d'une Soirée au profit du Monument.

Mr. Tellier est chargé de voir les Directeurs de la Compagnie du Richelieu pour leur demander le bénéfice d'un voyage de plaisir au profit du Monument.

C. J. Lacroix est admis membre du Comité

N. G. Bourbonnière, Sec.

(76)

Séance du 18 Août 1862

Présens : Mefsr. R. Trudeau, A. Jodoin, P. B. Badeaux, J. E. Coderre, Jos. Bouchard, D. L. Francoeur, P. Blanchet, N. G. Bourbonnière.

Présidence de R. Trudeau,

Mefsr. Badeau & Jodoin soient chargés de voir les propriétaires des bateaux ``L'Aigle`` et le ``Beaver`` et de leur demander de faire un voyage de plaisir au profit du Monument

L'Afsemblée s'ajourne au 23 du courant

N. G. Bourbonnière. Sec.

(77)

Séance du 23 Août 1863

Présens : Mefsr. R. Trudeau, A. Jodoin, J. De Montigny, L. E. Morin, P. B. Badeaux, N. G. Bourbonnière.

Présidence de R. Trudeau.

Mr. Badeaux fait rapport que Mr. Beaudry ne pouvant nous donner l'usage de son Bateau pour le Dimanche, fera un voyage de plaisir à Laprairie, sans aucune indemnité ;

Cette offre est acceptée et le Secrétaire est chargé de faire faire, des cartes & circulaires.

Puis l'Assemblée s'ajourne.

N. G. Bourbonnière, Secr.

(78)

Séance du 30 Septre 1863

Présens : Mefsr. A. Tellier, R. Trudeau, L. E. Morin, A. G. Lord, et N.G. Bourbonnière.

Présidence de R. Trudeau.

Sur proposition de N. G. Bourbonnière, Mefsr. Henri Lacroix & Chs. Ov. Perrault sont adjoints au Comité.

Sur proposition de H. Lacroix, il est résolu d'inviter les Présidents des différentes Afsociations canadiennes à afsister à la prochaine Séance du Comité qui sera tenu mercredi le 7 octobre prochain dans les Bureaux du Journal ``L'Ordre`` pour aviser aux moyens de parachever le Monument au moyen du concours des différentes Sociétés.

Puis l'afsemblée s'ajourne

N. G. Bourbonnière, Secre.

Dans la marge à droite c'est écrit :

« Les pages 79 & 80 absentes
pour cause d'une immense
tâche d'encre. »
(Signature ici)

Séance du 7 octobre 1863

Présens : MM. Jos. Doutre, Dr Coderre, J.A Plinguet, Henri Lacroix, Louis Chabot, P. B. Badeaux, L. E. Morin,, Louis Perrault, jr, N. G. Bourbonnière, C. J. N. de Montigny, Chs. Ov. Perrault.

Présidence de P. B. Badeaux,

Sur proposition de Jos. Doutre, Ecr., il est unanimement résolu :

Qu'un comité composé de MM. Ant. Tellier, Prés. I. C., Olivier Berthelet, Ecr, Prés. Société St.-J. Baptiste, L. J. B. Régnaud, Ecr, Prés. Institut Can. Français, M. Louis Chabot, Prés. Union St.Joseph, Alexis Dubord, Ecr. Union St.Jacques, André Monarque, Ecr., Union des Bouchers ; André Lapierre, Ecr., Union St.Antoine, Léon Hurteau, Ecr., Prés. St. Frs. Xavier, A. Martin, ecr., Union St. Pierre, Jos. Gélinas, Ecr., Président de la Société des Menuisiers et Charpentiers, soit chargé :

1° De visiter la partie érigée du Monument et de voir si de nouvelles inscriptions devraient ajoutées à celles déjà faites et quelles elles devraient être.

2° De s'enquérir de la somme nécessaire pour terminer le Monument.

3° De préparer un projet de Souscriptions propre à recueillir les fonds nécessaires pour parfaire le dit Monument ; avec instructions de faire Rapport.

(Suite page suivante...)

(82) Suite...

sans délais.

Sur motion de N. G. Bourbonnière, Ecuier, secondé par Henri Lacroix, Ecr. C.O. Perrault, Ecr., est nommé Secrétaire de ce comité en remplacement de N. G. Bourbonnière, résignataire.

Sur motion de L. E. Morin, Ecr., secondé par Louis Perrault, fils, des remerciements soient votés à M. Bourbonnière pour les longs services qu'il a rendus à ce comité.

Après quelques pourparlers il est décidé à l'unanimité que les personnes nommées au Comité ci-dessus, seront invitées à se réunir Dimanche, 11 courant dans les Bureaux de ``L'Ordre`` afin de faire la Rapport.

Transcription et annotations : Écomusée de l'Au-Delà, 2 novembre 2007

Et la séance est levée

Montréal ; 7 octobre 1863
Chs. Ov. Perrault,
Sect. Arch.

(?) page non numérotée

Membres du Comité des victimes de 1837-38

P. B. Badeaux, 18 rue (impossible de lire la suite)
N. G. Bourbonnière
F. X. Brazeau
Dr. Coderre
Jos. Doutre
O. Laliberté
D. E. Papineau,
L. J. A. Papineau
J.A. Plinguet
Euclide Roy
Ant. Tellier
R. Trudeau
D. Francoeur
H. Lacroix, 34 St Louis
Gonzalve Doutre
Louis Perrault
Adolphe Roy
M. P. Blanchet
L. E. Morin, 152, Ste Catherine
M. Benoît, Marché Bonsecours
M. Lavallée, Go, German

(83)

Séance extraordinaire du 11 Octobre 1863

Présens : M.M. Romuald Trudeau, Léon Hurteau, Joseph Doutre, Louis Chabot, Alexis Dubord, M Martin, Jos. Gélinas, Ant. Tellier. J.A. Plinguet, Chs. Ovide Perrault.

Président : M. Romuald Trudeau.

Sur proposition de M. Hurteau il est décidé à l'unanimité

Qu'il soit enjoint au Secrétaire de prier les Présidents de la Société de Bienveillance de Notre Dame de Bonsecours ainsi que celui de la Société St Michel, de vouloir bien concourir aux travaux de ce Comité.

Transcription et annotations : Écomusée de l'Au-Delà, 2 novembre 2007

Sur proposition de M. A. Dubord, il est résolu à l'unanimité,

Qu'il soit Enjoint au Secrétaire de communiquer à chacun des Présidents des sociétés de bienveillance de cette ville, une copie des Inscriptions déjà faites sur le Monument en mentionnant l'espace qui existe sur l'une des façades du dit Monument, entre les mots : « L'Institut-Canadien » Et les lignes qui suivent.

Sur proposition de M. Tellier, il est résolu :

Que le Comité général soit convoqué pour vendredi Soir, 12 courant
Et la séance s'ajourne.

Chs. Ov. Perrault, Sec. A.& M.

(84)

Séance du 5 décembre 1863

Présens : M. le Dr Coderre, M.N. Valois, M. le Dr. Ricard, M. LaBrèche-Viger, M. Lapierre, M. P. B. Badeau, M. Lacroix, Édouard Barsalo

Madame St. Louis	Soprano
Delles Dupré	Mezzo sop.
**** De Angelis	Soprano
**** Regnaud	''
'' Dubois	''
Madame Thompson	''

MM. Lavoie	Baritone
'' Gauthier	Flutiste
'' Barricelh	Hautbois
'' Lefebvre	Basse
'' Maillet	Ténor
'' Boucher(J)	Comique
'' Trottier	''
'' Valade	Pianiste
'' Voght	''
'' Smith	''
'' Sénécal	Violoniste
'' Boucher (A.J.)	Accompagnateur
'' Legendre	Bariton
'' Larue	Ténor

(85)

Séance du

Présidence de R. Trudeau, Ecr.

Transcription et annotations : Écomusée de l'Au-Delà, 2 novembre 2007

Membres présents :

MM. Trudeau, Coderre, Badeaux, Roy, de Montigny, Doutre (Gonzalve), Laliberté, Morin, Lavallée & Perrault.

Sur suggestion de M. Lavallée, il est résolu :

Qu'un concert soit donné le 24 du présent mois, jour de la St. Jean-Baptiste, pour le bénéfice du monument des Victimes de 1837-38 sous la direction du Comité et que ce Concert ait lieu à la salle des Artisans, de Montréal.

Sur proposition de M. Coderre, il est résolu :

Que M. Lavallée soit chargé d'organiser ce concert et de préparer une liste des personnes qu'il entend s'adjoindre et que M. le Secrétaire soit chargé d'inviter au nom du Comité ces dites personnes à coopérer par leur talent au succès de ce concert.

Sur proposition de M. de Montigny, il est résolu :

Que le Secrétaire soit chargé de voir les propriétaires des différents journaux de cette ville et les prier au nom du Comité de publier gratis dans leurs journaux respectifs les annonces du concert.

Sur suggestion de M. Roy, il est résolu :

Que le prix d'entrée soit fixé à un écu et à ce que les principaux libraires et marchands de musique de cette ville soient chargés de la vente de ces billets.

Sur suggestion de M. Coderre, il est résolu :

(suite page suivante...)

(86)

Que M. le Secrétaire soit chargé de voir à l'impression de 1 500 cartes d'admissions & programmes en temps et lieu.

Le Comité décide ensuite que la direction du Concert, ainsi que l'organisation soit laissées à M. Lavallée, qui agira de concert avec le Comté.

Et la séance s'ajourne,
Chs. Ov. Perrault
Sec. M.V.

même page

Séance du 15 juin 1864

Présents :

R. Trudeau
J. De Montigny
J.E. Coderre
Euclide Roy
C. Lavallée

L. Perrault
A. Tellier
C.F. Papineau
H. Lacroix
P.B. Badeaux
G. Doutre
O. Laliberté

Mr. le Secrétaire étant absent, Mr. Gonzalve Doutre est prié d'agir en son lieu et place pour cette séance.

Sur proposition d'Euclide Roy, Ecr. secondé par Joseph De Montigny, Ecr. Il est résolu : que les annonces déjà publiées (suite page suivante)

(87)

soient continuées en y ajoutant le nom des artistes qui doivent prendre part au Concert qui a lieu le 24 du Courant, savoir Mde : St. Louis et M.M. C. Lavallée, G. Smith, H. Gauthier, F. Lavoie, Maillet, F.X Valade, Alexandre Trottier, G. Ducharme et La Bande de Montréal, sous la direction de M. Lavallée.

La séance est levée

Gonzalve Doutre
Secret. Pro tempore

même page

Séance du 13 juillet 1864

Président : M. Trudeau

Présents : MM. Trudeau, Coderre, Lacroix

Même procédés que la séance dernière.
Ajournement à Mercredi 26 juillet 1864.

Chs. Ov. Perrault
Sec. M.V.

même page

Séance du 27 juillet 1864.

Présidence de M. Trudeau

Présens : MM. Lacroix, Francoeur, Trudeau, Badeaux, Laliberté, Morin, Lavallée, Benoit & Perrault.

Motion de la part de M. Bourbonnière, secondé par M. Morin :

Que vû la perspective très avantageuse que présente le voyage à Québec de jour projeté au profit du Monument qu'en conséquence le dit voyage ait lieu à l'Époque précédemment fixée, Savoir le 3 août prochain, et que les personnes déjà chargées de transiger avec la Cie du Richelieu soient continuées, en office et voyent à conclure les arrangements.

Mr. Francoeur secondé par M. le Dr. Coderre que le Rapport de M.M. Bourbonnière et Morin au sujet des rafraîchissements, etc, etc., soit adopté et que les Propriétaires du Terrapin soient chargés de les fournir aux prix & conditions mentionnés dans ce rapport et que M.M. Morin & Bourbonnière soient chargés de conclure avec les Propriétaires de ce restaurant.

Proposé par M. Bourbonnière secondé par M. Lacroix que les annonces du voyage, soient immédiatement insérés dans les journaux. – Et que M.M. Lacroix & Perrault fassent tous les détails d'impression, etc.

Sur suggestion de M. Benoit, le Comité décide que les Montagnards auront le droit

(92) Seulement pour la suite de ce PV Après, retour page (88)

d'amener leur femmes à moitié prix savoir \$1.0.00 Aller & retour.

Et la séance s'ajourne à Vendredi, 28 juillet 1864.

Chs. Ov. Perrault

Sec. M.V. 1837-38

*** même page, Séance du 29 juillet plus loin***

(88)

Séance du 13 juillet 1864

Présens; M.M. Trudeau, Coderre, Lacroix, Morin, Doutre & Perrault

Présidence de M. Trudeau

Après quelques pourparlers il est décidé que les MM. présents, soient chargés de s'aboucher avec quelques-uns des Directeurs de la Compagnie du Richelieu afin de constater approximativement combien coûterait un Bateau pour une excursion à Québec dans le jour.

Et la séance est levée

Chs. Ov. Perrault

Sec. M.V. 1837-38

même page

Séance du 20 juillet 1864

Présents : M.M. Trudeau, Coderre, Morin, Bourbonnière, Doutre, Lacroix, Benoit, Laliberté & Perrault (Louis)

Sur proposition de Mr. Morin, secondé par M. Bourbonnière il est résolu :

Que MM. Trudeau, Coderre et Lacroix soient nommés comme sous Comité pour s'entendre avec La Cie du Richelieu afin de savoir à quelles conditions elle Consentirait à louer un de ses Bateaux à ce Comité pour un Voyage de Plaisir à Québec et autres arrangements au profit du Monument des Victimes de 1837-38 et que ce Comité soit chargé de faire Rapport à une prochaine séance.

(suite page suivante)

(89)

Sur proposition de M. H. Lacroix secondé par M. G. Doure il est résolu :

Que M.M. Bourbonnière et Morin soient chargés de s'enquérir des conditions aux quelles les traiteurs fourniront les comestibles durant le voyage et faire rapport en conséquence.

Et la séances est levée
Chs. Ov. Perrault,
Sec. M.V. 1837-38

même page

Séance du 21 juillet 1864

Présents : M.M. Trudeau, Coderre, Morin, Bourbonnière, Laliberté, Doure, Benoit, Lacroix, & Perrault.

Le Rapport de M.M. Trudeau, Coderre et Lacroix, constate qu'après avoir vu M. Lamère Agt Gen. la Cie du Richelieu, ce Monsieur au nom de la Cie s'est engagé à fournir le ``Columbia`` pour trois jours, avec équipage complet et usage des ustensils de Cuisine, vaisselle, &c &c, pour la somme de quatre vingt louis (L80) Courant.

Le Rapport de M.M. Morin et Bourbonnière constate que plusieurs applications seront soumises dans une prochaine Séance, les personnes demandées à fournir les rafraîchissements &c n'ayant pas eu le temps nécessaire de réfléchir à l'Entreprise.

(début ill. phrase suivante)

(90)

Il est ensuite enjoint au Secrétaire d'adresser aux journaux les annonces nécessaires, informant le public de la décision du Comité, dans le cas où il se trouverait un nombre suffisant de personnes désireuses de faire le voyage, Et de déposer des listes à cet effet chez tous les Libraires de cette ville.

Et la séance s'ajourne à lundi prochain.

Montréal, 23 juillet 1864
Chs. Ov. Perrault,

même page

Séance du 25 juillet 1864

Présents : M.M. Lacroix, Bourbonnière, Morin, Francœur, Doutre, Benoit, (Montagnards Canadiens) & Perrault.

M. Bourbonnière Est appelé au fauteuil.

Il est décidé que le vapeur arrêtera à Sorel et aux Trois Rivières.

Suite de ce PV absent

(92) retour

Séance du 29 juillet 1864.

Présidence de M. Le Dr Coderre

Présens : M.M. Lacroix, Badeaux, Blanchet, Laliberté, Coderre, Morin, Bourbonnière, Francœur, Benoit.

Il est résolu sur proposition de M. Coderre que Mr. Bourbonnière sera chargé de conclure les arrangements nécessaires pour pianos : harpistes etc. avec M.M. Laforce & Cie & autres.

Il est décidé ensuite que la Salle du Concert sera ``Music Hall`` de Québec et que les prix seront fixés d'après la discrétion es membres du Comité qui descendent à Québec.

Résolu que ce même Comté soit chargé de louer un piano et de faire les arrangements nécessaires, annonce au meilleur marché, &c.

Proposé et Résolu que M. Morin soit seul chargé de la vente des Billets du Voyage et du Concert, Et qu'il soit permis à ce Monsieur de s'adjoindre qui il voudra pour lui aider ainsi.

(suite page suivante)

(93)

(Ce n'est pas la même personne qui a poursuivi l'écriture des minutes!)

Résolu que la liste des souscripteurs pour les State Rooms soient déposées sur le Bateau la veille du voyage et que le prix en soit de (7/6) pour le voyage de trois jours. La chambre des Dames et des Messieurs seront réservés pour les artistes.

Par ordre

Chs. Ov. Perrault
Sec. MV.

même page

Séance du 1^{er} Août 1864.

Présidence de M. Trudeau

Présens : M.M. Lacroix, Badeaux, Coderre, Trudeau, Benoit, Morin, Francoeur & Perrault, plus 4 M.M. appartenant à la Cie des Montagnards Canadiens.

Il est résolu que M.M. Bourbonnière, Lacroix, Benoit, Badeaux, Doutre et Perrault, Seront chargés de voir au Confort des passagers durant le voyage – de plus : Que M.M. Morin soit chargé d’engager MM. Monette et Martin pour faire le voyage en qualité de *factotums*.

Il est résolu, Que chacun des membres actifs du Comité aura droit à deux des Billets de Voyage ainsi que du Concert. Il est bien entendu que les membres devront payer leurs repas, &c &c.

Après lecture faite du Rapport de M.M. Lacroix & Perrault de leur voyage à Québec, la séance s’ajourne.

Par ordre

Chs. Ov. Perrault
Sec. M.V.

(94)

Séance du 8 août 1864

Présens : M.M. Trudeau, Coderre, Bourbonnière, Morin, Blanchet, Benoit, Lacroix, Doutre et Perrault

Présidence de M. Trudeau

Sur proposition de M. Coderre est résolu :

Que le Secrétaire soit chargé de remercier M.M. les Artistes qui ont pris part au Concert et au voyage à Québec & en particulier M. Smith. Il est entendu aussi que M.M. Monette et Martin seront remerciés officiellement.

Sur proposition de M. Bourbonnière, il est résolu :

Que le Secrétaire soit chargé d’annoncer dans les divers journaux, tant de Montréal que de Québec le produit du Concert et du voyage Et transmette au public Et à la presse les remerciements qui leur sont dus.

M. L.E. Morin ayant ensuite fait son Rapport, il est constaté par le dit Rapport que le Comité réalise par cette excursion à Québec la somme de *quatre cents cinquante quatre dollars courant*.

Sur proposition de M. Coderre il est résolu : Que le Rapport de M. Morin soit adopté et que le Comité adresse ses remerciements sincères à ce Monsieur ainsi qu’aux M.M. du Comité qui se sont rendus à son appel dans

(suite page suivante)

(95)

(suites...)

l'organisation et l'administration générale de cette excursion

Proposé par M. Lacroix :

Qu'un Comité de deux membres soit nommé pour s'entendre avec quelques propriétaire de Steamboats pour les conditions auxquelles on pourrait obtenir un bateau pour faire un voyage de plaisir à Lavaltrie et à Lanoraie et que ces M.M. soient M.M. Laliberté et Lacroix et chargé de faire Rapport au plutôt. Adopté

Sur proposition de M. Morin secondé par M. Lacroix il est résolu

Que M. Benoit devra faire partie à l'avenir du Comité des Victimes de 1837-38.

Pas de signature

même page

Séance du 13 mai 1865

Présents : M.M. Trudeau, Coderre, Lacroix, Bourbonnière, Benoît & Perrault.

Lecture et Adoption du Procès Verbal de la dernière Séance.

Proposé par M. le Dr. Coderre secondé par M. Lacroix

Qu'un Concert ait lieu le jour de la Fête patronale des Canadiens (24 juin 1865) au Profit du Monument des Victimes de 1837-38, dans la Salle Nordheimer de cette ville à 50 cts le billet et qu'un Comité composé de MM. Trudeau, Coderre, Lacroix (suite page suivante...)

(96)

Benoit, Morin, Dessauls, Bourbonnière et Perrault soit chargé de l'organisation du dit Concert

M. Lacroix propose que le Secrétaire soit chargé d'écrire à Messieurs Smith, Lavallée et Benoît les invitant à afsister mardi prochain à 5 heure P.M. à une assemblée du Comité dans les Salles de l'Institut.

Et la séance s'ajourne à mardi, 17 mai 1865.

Par ordre

Chs. Ov. Perrault

Sec. M.V. 1837-38

même page

Séance du comté

17 mai 1865

Présents : M.M. Coderre, Papineau, Blanchet, Lacroix, Morin,, Benoît, Bourbonnière, et Perrault. Lect. et adopt. du P.V. de la précédente. Proposé par M. Morin secondé par M. Bourbonnière :

Que MM. Smith & Lavallée soient chargé de l'organisation de la partie musicale du Concert et que le Comité s'entende immédiatement avec le propriétaire pour a location de la salle Nordheimer

Proposé ensuite et adopté

Que le Secrétaire soit chargé d'écrire à MM. Smith, Lavallée, Ackerman, Gauthier,

(suite page suivante...)

(97)

Mesdames St Louis
Derome
Reynaud
Thompson
Lamothe

leur demandant de vouloir bien ajouter leur précieux concours au succès de ce Concert.

Et la séance s'ajourne à lundi 21 mai 1865.

Par ordre
Chs. Ov. Perrault.

même page

Séance du 27 mai 1865

Présents : M.M. Coderre, Trudeau, Benoît, Morin, Smith, Fahrland

Proposé par M. le Dr. Coderre et adopté :

Que les annonces pour le Concert du 24 soient immédiatement envoyées aux journaux ``La Minerve``, L'Ordre``, L'Union Nationale`` et ``Le Pays``. Et que le Secrétaire soit chargé de la location de la Salle.

Proposé et adopté que 1200 cartes soient imprimées.

Par ordre
Chs. Ov. Perrault,
Sec.

(98)

Séance du 20 juillet 1865

Présents : MM. Dessaulles, Trudeau, Lacroix, Coderre, Benoît, Farhland, Perrault

Les plans nouveaux sont exhibés et examinés.

Il est proposé par M. le Dr. Coderre, secondé par Henri Lacroix :

Que le Monument aux Victimes soit achevé suivant le plan No 2, qui vient d'être exhibé et que le contrat étant dressé immédiatement soit signé par M.M. Dessaulles, Trudeau & Perrault en leurs qualités respectives de Président, Trésorier & Secrétaire.

Et la Séance est ajournée.

Chs. Ov. Perrault

même page

Séance du 22 juillet 1865

Président : R. Trudeau, Ecr. ,

MM. Benoit, J. E. Coderre, Henri Lacroix, G. Doutre.

Résolu : Qu'un voyage de plaisir de jour à Québec soit organisé, pour assister à l'ouverture des Chambres, le 8 d'août prochain, et qu'un Comité, composé de MM. Dessaulles, Coderre, Trudeau & Lacroix soit nommé pour s'entendre avec la Compagnie du Richelieu au sujet du louage d'un bateau à vapeur & faire rapport lundi prochain Et la séance est levée.
